

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2016

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 22

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	29
3.3. PERSPECTIVES	31
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	31
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	34
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	39
6. PROGRAMME 301: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	43
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	47
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	48
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	53
7. PROGRAMME 302: APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	55
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	60
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	61
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	72
8. PROGRAMME 303: RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	73
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	75

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	77
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	78
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	87
9.	PROGRAMME 304: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	89
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	91
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	93
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	94
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	103
	ANNEXE	105
	 TABLEAU DE BUDGETISATION	 107

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans la perspective de sa marche vers l'émergence à l'horizon 2035 telle que défini dans sa vision de développement à long terme « Cameroun Vision 2035 », le Cameroun a défini des priorités nationales. Ces priorités sont consignées dans des documents de référence, notamment le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT).

S'agissant du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), sa mise en œuvre implique pour le MINEPAT une intervention multiforme qui s'inscrit dans les trois piliers stratégiques du DSCE, à savoir : la stratégie de croissance, la stratégie de l'emploi, la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat.

En matière de croissance économique, le MINEPAT est interpellé sur les aspects ci-après :

- l'appui à la compétitivité des filières non agricoles porteuses de croissance (Bois, Textile-confection, Tourisme et TIC) (DSCE §221) ;
- le relèvement des dépenses en capital de 20 à 30% du budget de l'Etat à l'horizon 2020 (DSCE §452) ;
- l'amélioration de l'efficacité et la qualité du programme d'investissement public (DSCE §453);
- l'augmentation de la part du budget d'investissement public consacrée à la réalisation des grands projets (DSCE §478) ;
- la mobilisation de l'Aide Publique au Développement et l'amélioration de son efficacité, conformément aux principes de la Déclaration de Paris (DSCE §537) ;
- la recherche des débouchés dans les marchés européens, américains et asiatiques (DSCE §282, 284 et 503) ;
- le renforcement de l'intégration sous-régionale et régionale (DSCE §108, 120, 276 à 281).

En matière d'emploi, le MINEPAT est appelé à coordonner la mise en œuvre efficace de la stratégie de promotion des approches à Haute Intensité de la Main d'Oeuvre (HIMO), incluant notamment le développement d'un environnement politique et institutionnel favorable, l'amélioration des connaissances sur ces approches en vue de favoriser la création d'emplois décents et la promotion de l'utilisation de celles-ci dans les investissements publics (DSCE § 97, 166, 325 et 355).

Par ailleurs, il devra promouvoir la création des pôles régionaux de croissance, reposant sur des bassins de production en vue de l'amélioration de l'offre d'emplois décents (DSCE § 329, 330 et 331).

S'agissant de la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat, les orientations interpellant le MINEPAT sont notamment :

- le renforcement du suivi du dialogue avec le secteur privé sur le climat des affaires (DSCE §374 et 375) ;
- l'instauration systématique des plans de développement pour les communes et pour les régions. Ces plans serviront de cadre de dialogue, de mise en cohérence et d'accueil des

appuis de l'Etat central au développement régional et local (DSCE §534) ;

- la définition des orientations devant guider la politique économique nationale et ses déclinaisons dans les domaines budgétaire, fiscal, monétaire, financier, et commercial (DSCE §390) ;

- la systématisation des stratégies sectorielles et de leurs déclinaisons en programmes d'actions ministériels, la généralisation des cadres de dépenses à moyen terme et des budgets programmes (DSCE §391).

Au-delà des orientations susmentionnées, le MINEPAT est appelé à assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), le MINEPAT est interpellé spécifiquement sur l'accompagnement des Administrations dans la maturation des projets à réaliser dans le cadre de ce plan.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, assigne au MINEPAT, la mission principale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique économique de la Nation, de la planification ainsi que l'aménagement du territoire. A ce titre, il est chargé :

En matière économique,

- de l'élaboration du Programme d'investissement pluriannuel de l'Etat ;
- de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
- de la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national;
- de la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la promotion des investissements publics ;
- de la préparation des Cadres de Dépense à Moyen Terme et du Budget d'Investissement Public;
- de la gestion du budget d'investissement public en liaison avec le Ministère des Finances ;
- de la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des Accords et Conventions de prêts en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- de l'analyse économique conjoncturelle à court et moyen termes ;
- des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de privatisation des entreprises publiques en liaison avec le Ministère des Finances ;
- du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du Gouvernement ;
- du suivi de la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans la mise en œuvre des programmes économiques ;

- du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les Ministères sectoriels et le Ministère des Finances ;
- de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi ainsi que de la vision 2035 ;
- du suivi de la conjoncture économique en liaison avec le Ministère des Finances ;
- du suivi de la coopération multilatérale notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement et l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Finances et le Ministère des Relations Extérieures ;
- du suivi de la coopération économique et technique, bilatérale, sous-régionale, régionale et internationale, notamment avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

En matière de planification,

- de l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays
- de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;
- de la planification des ressources humaines ;
- de la coordination des études et du suivi des questions de population.

En matière d'aménagement du territoire,

- de la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du Territoire, tant au niveau national que régional ;
- du suivi de l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
- du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du Territoire ;
- du suivi des organisations sous-régionales s'occupant de l'aménagement en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Il suit les activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Il exerce la tutelle sur les Missions de développement ou d'aménagement du territoire ainsi que sur :

- l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) ;
- l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) ;
- l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) ;
- le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) ;
- le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

Lui est rattaché, le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programmes

économiques.

Il co-préside le Comité Interministériel chargé des Privatisations et de la Réhabilitation des Entreprises Publiques.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les actions entreprises depuis 2010 par le Gouvernement et relatives (i) au développement des infrastructures notamment dans les domaines énergétique et des transports, (ii) au soutien à la production dans les domaines agricole, industriel et des services ainsi qu'à (iii) la stabilité du cadre macroéconomique, ont permis la consolidation de l'activité économique nationale. Ces actions ont induit une demande intérieure vigoureuse qui a permis de compenser les effets pervers du contexte international peu favorable, marqué par la reprise timide de l'activité économique mondiale, une baisse prononcée des cours des matières premières et les crises sécuritaires aux frontières.

Outre ce choc positif sur la demande intérieure, la consolidation en 2014 et 2015 de la croissance économique nationale résulte également de l'accroissement des capacités d'offre notamment dans le domaine énergétique, suite à la mise en exploitation de la Centrale à gaz de Kribi ainsi que dans certaines branches des industries manufacturières notamment les cimenteries.

Les actions ainsi engagées ont permis la réalisation d'un taux de croissance de 5,9% en 2014 contre 5,6% en 2013. Cette croissance est principalement soutenue par une amélioration des performances dans les secteurs primaire (+4,8%), secondaire (+8,1%) et tertiaire (+5,4%). Pour l'année 2015 et compte tenu des performances enregistrées au premier semestre, l'économie camerounaise devrait croître entre 5,5 et 6% ; l'inflation serait contenue en deçà de 3%. Bien qu'on observe des avancées significatives en matière de développement des infrastructures, la persistance des contraintes d'offre notamment les coûts élevés des facteurs de production contraint la réalisation des taux de croissance plus élevés et indispensable à la réalisation de la Vision à l'horizon 2035.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

L'exécution du budget programme des exercices 2014 et à 2015, a permis de contribuer à impulser la mise en œuvre des grands projets et d'engager la mise en œuvre du plan d'urgence pour l'Accélération de la Croissance.

Pour ce faire, le MINEPAT a conduit plusieurs actions regroupées autour de trois (03) programmes opérationnels et d'un programme de soutien.

Les programmes opérationnels sont :

- L'appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance ;

- Le renforcement de la planification du développement et l'intensification des actions d'aménagement du territoire ;
- Le renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale;
- la gouvernance et l'appui institutionnel.

La mise en œuvre desdits programmes au 31 octobre de l'exercice 2015 se présente comme suit :

PROGRAMME 302: Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance

Pour ce qui est du programme «Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance», sept (07) actions sont en cours d'exécution ; ce sont :

- le renforcement de la surveillance économique ;
- l'appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières ;
- la promotion des approches à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) dans les investissements publics ;
- le suivi de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi;
- la préparation du Budget d'Investissement Public ;
- le suivi, l'évaluation et le contrôle de l'exécution du budget d'investissement public ;
- le développement des Partenariats Publics-Privés.

Action 1 : Renforcement de la surveillance économique

Par rapport à l'objectif de cette action de porter entre 2012 et 2016, de 4 à 37 le nombre de publications annuellement produites, il a été procédé au cours de 10 premiers mois de l'année 2015 à la production de 29 publications, soit un taux de réalisation de 94,33%. Parmi elles on peut citer :

- 17 bimensuels économiques ;
- 02 tableaux de bord de l'économie camerounaise ;
- 02 cadrages macroéconomiques à court et à moyen terme;
- 02 notes trimestrielles de conjoncture ;
- 02 rapports sur la compétitivité de l'économie camerounaise ;
- 02 rapports sur les perspectives de l'économie camerounaise ;
- les rapports nationaux sur le développement économique de l'année 2014, ainsi que la synthèse nationale ;

En outre,

- le rapport préliminaire de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) a été produit ;
- l'étude sur l'identification des sources de la croissance, l'objectif étant de déterminer les piliers permettant de renforcer le rythme de la croissance a été réalisée;

Action 2 : Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières.

L'objectif de cette action est de procéder à la structuration de deux filières de croissance au moins entre 2012 et 2016.

La structuration des deux filières identifiées notamment celles du bois et du tourisme, s'est poursuivi à travers le projet de compétitivité des filières de croissance, notamment l'organisation des menuisiers autour d'un cluster à Yaoundé, à l'Olézoa

Par ailleurs, dans le cadre de cette action :

- il a été mis à la disposition du marché du crédit bail, un montant supplémentaire de 3 milliards; ce qui a permis de booster le marché de ce mode de financement pour le situer à plus de 125 milliards. 139 emplois nouveaux ont ainsi été créés dans ce dispositif suivant l'évaluation faite en janvier 2015 ;
 - le Bureau de Mise à Niveau a réalisé des pré-diagnostics pour 96 entreprises dans 07 régions et la sélection de 35 entreprises pour la mise à niveau et l'implémentation des systèmes de management ;
 - 10 diagnostics d'entreprises pour l'éligibilité à la mise à niveau ont été élaborés ;
 - les diagnostics de 54 systèmes de management pour 29 entreprises ont démarré ;
 - quatre nouveaux agropoles ont été mis en place, pour un montant d'environ 2 milliards de FCFA, notamment :
 - Ø l'agropole de production et de commercialisation du poisson d'eau douce dans la localité de Ngoulemakong dans la Région du Sud avec pour ambition de porter la production annuelle de poisson de 182,47 tonnes à 1727,47 tonnes;
 - Ø l'agropole de production et de commercialisation de l'avocat dans la localité de Foubot dans la Région de l'Ouest dont l'objectif est de porter la production d'avocat par campagne de 1500 tonnes à plus de 5000 tonnes;
 - Ø l'agropole de production, de transformation et de commercialisation d'huile de palme d'Edéa dans la Région du Littoral dont l'ambition est d'atteindre une production annuelle d'huile de palme de 21 000 tonnes;
 - Ø l'agropole d'élevage de poissons de Kribi dans la Région du Sud pour lequel les bénéficiaires devront porter la production annuelle de poissons de 83, 3 tonnes à 813,2 tonnes.
- La restructuration du Comité de Compétitivité s'est poursuivi afin de lui permettre de mieux adresser les questions de structuration des filières porteuses de croissance.

Action 3 : Promotion des approches à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) dans les investissements publics.

En vue de réaliser l'objectif d'accroître progressivement la part des investissements publics réalisés par la technique Haute Intensité de Main d'œuvre pour la porter à 20% à l'horizon 2016. Il s'est agi de :

- la réalisation complète des travaux démonstratifs dans la Communauté Urbaine de Kumba et la première phase de la commune de Sangmélina
- la poursuite des travaux engagés en 2014 dans la Communauté Urbaine de Kumba, les communes de Ndom et de Banwa (65%);
- du démarrage des travaux démonstratifs dans cinq (05) communes (OMBESSA(30%), BAHAM (70%) et OKOLA (05%), Sangmelima (25%), Ndom (75%)) ;
- de la signature des conventions de partenariat avec 09 CTD (Meiganga, CU Bertoua,

Meyonmessala, Okola, Nkongsamba², Yaoundé 7eme, Bangou, Ndobian, Batcham), le 20 août 2015

·la réalisation des études de faisabilité dans les autres CTD, notamment: communes de NWA, Mbengwi et Bafoussam 1er.

La réalisation de ces différents travaux a permis de créer 650 emplois sur la durée des travaux dans les 5 CTD.

Action 4 : Suivi de la mise en œuvre du DSCE.

Pour ce qui est du suivi de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, les actions menées ont conduit à :

- la production du projet de rapport de mise en œuvre du DSCE au 31 décembre 2014 ;
- la production du projet de rapport de mise en œuvre du DSCE au 30 juin 2015 ;
- l'élaboration d'un référentiel d'évaluation de la mise en œuvre du DSCE dans les régions;
- l'organisation d'un atelier de présentation de nouveaux indicateurs du marché du travail.

Par ailleurs, la 4^e enquête camerounaise (ECAM IV) auprès des ménages a permis de produire un certain nombre d'indicateurs qui nous permettent d'apprécier l'impact des mesures de politique économique mises en œuvre dans le cadre du DSCE, et d'envisager les mesures correctives appropriées.

Action 6 : Suivi évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public.

Il s'agit ici de porter à plus de 90% en 2016, la proportion des administrations dont les rapports de suivi et d'évaluation sont produits et validés.

Le taux de réalisation de cette cible au 31 octobre 2015 est de 86%.

Dans ce domaine, plusieurs actions ont été menées à l'effet d'accompagner tous les maitres d'ouvrage dans l'exécution de leurs budgets, et de lever toutes les entraves à la bonne exécution des projets d'investissement publics. Il s'agit de:

- l'organisation du séminaire de lancement de l'exécution du BIP 2015, ayant permis de renforcer les capacités des acteurs au niveau déconcentré;
- la réalisation de près de 24 missions de contrôles et l'interpellation de 10 projets pour les malfaçons constatées ;
- l'accompagnement des administrations dans l'exécution de leurs projets par un réseau de sectoriels suivi-BIP du MINEPAT ;
- la production chaque mois d'un rapport de veille sur l'exécution de l'investissement public. Ce rapport permet d'identifier suffisamment tôt les contraintes que rencontrent les maitres d'ouvrages, et de proposer les mesures d'actions correctives ;
- la tenue le 31 juillet 2015 de la session du Comité National de Suivi participatif du Budget d'Investissement Public :
- L'exécution du BIP à mi-parcours 2015 est de 47,02% (base engagement) contre 32% à la même période en 2014 ;
- Les mesures préconisées (une vingtaine) visant l'accélération de l'exécution du BIP ont été communiquées aux maîtres d'ouvrage.
- la production du rapport annuel d'exécution physico-financière du BIP 2014, mettant en exergue un taux d'exécution physique de 94,33% ;

·le renforcement du dispositif du suivi participatif du BIP. Dans ce cadre, pour identifier et lever les entraves à la bonne exécution des projets, les rapports trimestriels d'exécution du BIP 2015 au niveau régional, départemental et communal ont été produits ;

·la production des rapports sur la chaîne des résultats appréciant les indicateurs de programmes et d'actions, des administrations et des Etablissements Publics Administratifs

Action 8 : Préparation du budget d'investissement public.

L'objectif de cette action est d'arrimer le budget d'investissement public de l'ensemble des administrations à leurs plans d'action prioritaires et cadres de dépenses à moyen terme, lesquels devront désormais s'inspirer des Programmes d'investissement prioritaires.

Grâce à l'accompagnement des Administrations Publiques dans le processus d'élaboration de leur CDMT :

-Les CDMT de 38 administrations sur 43 ont été validés, soit un taux de réalisation de 88,4% ;

-La cohérence entre les activités planifiées et celles programmées est ainsi assurée.

La prise en compte des aspirations des populations à la base a été assurée, couplée à la nécessaire poursuite du processus de décentralisation

Par ailleurs, les activités ci-après ont été menées :

Les conférences de maturation des projets ont été organisées ; ce qui a permis d'examiner :

-2 296 projets d'investissements déclinés en 5911 tâches/opérations et programmées pour l'exercice 2016.

-53,7% de ces opérations sont jugées complètement matures; 25,9% présentent une maturation partielle ; tandis que 20,4% relèvent des idées de projets.

·dix (10) PIP régionaux 2016-2018 ont été produits;

·Le Journal des projets 2015 et le Guide « Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2015 » auprès des administrations centrales et déconcentrées, des collectivités territoriales décentralisées et du grand public ont été produits et diffusés ;

· Les pré-conférences et les conférences budgétaires ayant permis de capter les demandes budgétaires de toutes les administrations sur la base des CDMT et des priorités instruites par le Chef de l'Etat ont été organisées ;

·La conférence de programmation des fonds de contrepartie a été organisée :

-Les besoins en dépenses réelles pour l'exercice 2016 ont été évaluées à 113 029 450 000 FCFA;

-Les taxes et droits de douane qui seront désormais inscrits dans les chapitres ministériels correspondants ont été estimés à 84 877 160 000 FCFA.

·La Conférence de budgétisation des fonds de restructuration a été organisée. De même, les besoins en fonds de restructuration pour l'exercice 2016 des trente trois (33) Etablissements Publics Administratifs (EPA) admis à la réhabilitation dans le cadre des contrats-plans avec l'Etat ont été évalués (38,5 milliards) ;

·La Conférence de budgétisation des grands projets pour l'exercice 2016 (barrage de Mékin, Ports en eaux profondes, de Kribi, Autoroute Douala-Yaoundé (phase 1), deuxième pont sur le Wouri, entrées Ouest et Est de la ville de Douala etc) a été tenue;

·Les conférences de décaissement des fonds de contrepartie et des fonds de réhabilitation ont

été organisées en début d'exercice 2015 ; Celles-ci ont permis de relever le taux d'engagement desdits fonds au 30 juin 2015 à 67%.

Action 9 : Développement des partenariats publics-privés

Il s'agit ici de porter de 03 en 2012 à 12 en 2016, le nombre de contrats de partenariats publics-privés signés.

En 2015, deux (02) nouveaux contrats ont été signés portant à six (06) le nombre de contrats de Partenariat Public-Privé signés depuis 2013. on peut citer :

- La construction de l'exploitation de la Tour d'Electricité (TOUREL) ;
- l'approvisionnement supplémentaire de 50 000 m3 d'eau/jour dans la ville de Yaoundé ;
- La réhabilitation du laboratoire central de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
- le contrat relatif à l'équipement en dialyse à l'Hôpital Général de Douala ;
- le contrat en vue de la fourniture d'un scanner de 64 baretts à l'hôpital de la caisse.

Le taux de réalisation de cette action est donc de 75% au 31 octobre 2015. Par ailleurs, deux autres projets sont soumis à une instruction spécifique permettant leur alignement sur les montages financiers dans le cadre des PPP (Pipeline Limbé-Douala-Yaoundé, Port en Eaux Profondes de Limbé).

PROGRAMME 304: Renforcement de la planification du développement et l'intensification des actions d'aménagement du territoire

Les principales réalisations de ce programme s'organisent autour des actions suivantes :

- l'appui au développement régional et local ;
- le renforcement du processus de planification stratégique ;
- la prospective et la veille stratégique de développement ;
- la planification des services sociaux et des ressources humaines de la Nation, et le suivi des questions de population et du genre ;
- la maîtrise et la mise en valeurs des potentialités du territoire et de ses frontières ;
- la réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire.

En ce qui concerne **l'Appui au développement régional et local**, les activités majeures réalisées sont la mise en œuvre du PNDP, du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté dans sa phase II, du Projet Filets Sociaux et du Programme Agropoles.

Dans le cadre du PNDP, les 67 PCD actualisés en 2013 ont été réceptionnés, 19 PCD ont été actualisés, portant le nombre total de PCD à 237 sur les 329 attendus. 500 microprojets ont été exécutés et 444 études de faisabilité ont été réalisées. 150 motos ont été distribuées aux communes. 35 nouveaux agents techniques ont été recrutés et se sont ajoutés aux 259 existants, soit un total de 294 en poste en 2014. De plus, 23 nouveaux agents financiers ont été recrutés et se sont ajoutés aux 262 existants, soit un total de 285 en poste en 2014.

Au cours de l'exercice 2015, les efforts se sont poursuivis et 18 PCD ont effectivement été actualisés au cours du premier semestre et l'actualisation de 60 autres prévus se poursuit, 358 nouveaux projets ont été financés et la troisième phase du programme a été négociée avec la Banque Mondiale.

Au niveau du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté-phase II, 02 Centres d'Ecoute, d'Orientation, de Conseil et d'Accompagnement (CEOCA) ont été mis en place à Lagdo (Région du Nord) et à Maga (Région de l'Extrême-Nord) et 150 microprojets ont été financés sur le territoire national.

En 2015, les documents des projets ont été élaborés et validés pour 20 filières porteuses de croissance identifiées dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord, 48 organisations de producteurs à Mbouda, Batcham et Babadjou et 25 à Foumbot, Fouban et Malentouen ont été formées en entrepreneuriat agricole dans les filières maïs, pommes de terre et maraichers, et le chantier de construction de l'usine d'extraction d'huile d'avocat dans la commune de Mbouda a démarré, ainsi que le processus de sélection des personnels de l'usine.

En outre, 335 443 996 FCFA ont été mis à la disposition de CamCCUL, Crédit du Sahel et Caritas DOUME pour le financement des groupes de producteurs. A ce jour, on peut noter 3426 producteurs dont 2041 femmes sont directement touchés par le Sous-Programme et les outils de suivi ont été peaufinés et envoyés auprès des bénéficiaires pour capter le nombre d'emplois générés par l'intervention du Sous-programme.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Sous-programme a permis de financer 118 microprojets à hauteur de 186 472 621 FCFA dans 38 Communes du Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Sud et Sud-Ouest, 191 projets de filière (riz, mil, soja, maïs) à hauteur de 181 842 513 FCFA dans 17 communes de l'Adamaoua, Nord et Extrême-Nord, et de rendre fonctionnels CEOCA : CEOCA à Pitoa et Mouvouldaye, et d'acquiescer des équipements pour ceux d'Okola et de Batcham. Quatre autres CEOCA sont envisagés dans les communes de Dir (Adamaoua), de Darrack, de Kousséri et de Touloum (Extrême-Nord), et des ateliers de validation des études de faisabilité y relative ont été organisés dans ces localités.

Quant au Projet Filets Sociaux, les 2ème, 3ème et 4ème et 5ème des transferts ont été payés aux ménages à Soulédé-Roua (1484 bénéficiaires pour le 2ème, 1479 pour le 3ème et 1482 pour le 4ème, 1500 pour le 5ème) et les 3ème, 4ème et 5ème transferts ont été payés à Ndop (480 bénéficiaires pour le 3ème, 490 pour le 4ème et 489 pour le 5ème).

A ce jour, l'ensemble des 10èmes paiements de la phase pilote ont déjà été effectués et il reste 2 paiements sur les douze prévus.

En ce qui concerne la phase IDA du projet qui a deux composantes à savoir les transferts monétaires et la composante HIMO, les 4000 ménages qui vont bénéficier des transferts dans la Région de l'Extrême Nord pour la phase 1 du cycle 1 ont été ciblés et enregistrés (2000 pour la commune de Mokolo, 1000 pour la commune de Maga et 1000 pour la commune de Kar-Hay). Les premiers paiements auront lieu au cours du mois de novembre 2015. Pour les communes de Yaoundé 7ème (500 ménages) et Douala 2ème (500 ménages), le dénombrement est achevé et les enquêtes pour le choix des ménages bénéficiaires ont démarré. Le premier paiement aura lieu au mois de décembre 2015.

Quant à la composante HIMO, la phase d'information a démarré avec la conduite d'une mission d'information des autorités administratives de la Région de l'Extrême-Nord, des départements du Mayo-Kani et du Mayo-Tsanaga et des arrondissements de Mokolo et de Moulvoudaye. Les

premiers micro-projets seront effectués dans les communes, pilotes de Mokolo (3000 bénéficiaires) et Movouldaye (2000 bénéficiaires) à partir de janvier 2016.

Pour ce qui est du Programme Agropoles, deux (02) Agropoles ont été installés. Il s'agit de l'Agropoles de Mbalmayo pour la production du cacao et de Douala pour la transformation du cacao

En 2015, les trois Agropoles à financer dans le cadre du Plan d'Urgence ont été bouclés et les dossiers ont été transmis dans les Services du Premier Ministre en vue de leur financement. Il s'agit des Agropoles de viande bovine de Meiganga et Banyo, et de production de maïs de Nyamboya, tous dans la Région de l'Adamaoua.

Pour ce qui est des Agropoles hors Plan d'Urgence, les 07 Agropoles ci-après ont déjà été lancés : (i) Multiplication de semence, de production, de transformation et de commercialisation de la pomme de terre de l'Ouest ; (ii) Production, transformation et commercialisation de l'ananas de N'Lohe, Région du Centre ; (iii) Production et transformation de maïs de Bertoua ; Région de l'Est ; (iv) Production, transformation et commercialisation de l'huile de palme d'Edéa, Région du Littoral ; (v) Production et commercialisation du poisson d'eau douce du Fako, Région du Sud-Ouest ; (vi) Production et commercialisation du Poisson d'eau douce du Dja et Lobo, Région du Sud ; et (vii) Production et transformation d'avocat du Noun.

En ce qui concerne l'action **Renforcement de la planification du développement**, Les avancées enregistrées portent sur l'élaboration et l'actualisation des stratégies sectorielles et thématiques, ainsi que sur l'accompagnement des administrations en vue d'aligner leurs interventions sur les orientations stratégiques de développement.

Pour ce qui est des stratégies :

- le document « Etat des lieux et diagnostic » de la Stratégie du Secteur des Infrastructures a été validé le jeudi 19 mars 2015 par le Comité Technique du Comité de pilotage, le draft du document « Choix stratégiques » a été élaboré par le consultant et examiné par le Secrétariat Technique du Comité Technique, le jeudi 30 juillet 2015. Un atelier d'enrichissement et de relecture dudit document est envisagé pour se tenir du 16 au 21 novembre 2015 ;
- le document de Stratégie de Développement du Secteur Rural a été validé le jeudi 26 février 2015 par le Comité Technique, regroupant les Secrétaires Généraux des administrations concernées. Le document de synthèse de la stratégie et la note de déclaration de politique du secteur sont disponibles et en attente de validation par le Comité de Pilotage, avant sa présentation pour adoption par le Gouvernement. Le PNIA, plan d'action de la stratégie est disponible et une conférence de mobilisation des ressources pour son financement s'est tenu les 14 et 15 septembre 2015 ;
- le projet document de Stratégie du Développement des Services Sociaux a été élaboré et les observations du Secrétariat Technique ont été préparées et transmises au Consultant pour prise en compte ;
- le document de Stratégie de la Gouvernance a été transmis par le consultant le 30 avril 2015. La session de la recette technique du document s'est tenue le 25 juin 2015. Le document

de synthèse de la stratégie a été élaboré par le Secrétariat Technique. Une session du Comité Technique consacrée à la validation technique dudit document est en préparation ;

- le groupe de travail mis en place dans le cadre de l'élaboration de Stratégie du Secteur des Industries et services a préparé les travaux de base (la définition des concepts, la délimitation et la segmentation du domaine) et un consultant d'accompagnement a été recruté. Un chronogramme de travail a été élaboré et le projet d'arrêté portant création du Comité de Pilotage a été élaboré et examiné au cours d'une réunion interministérielle dans les Services du Premier Ministre. L'état des lieux et le diagnostic du secteur ont été élaborés, ils sont actuellement en relecture avant d'être soumis à la validation par le groupe de travail.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du Secteur de l'Education, une revue du secteur s'est tenue du 08 au 10 juin 2015 en présence des membres du Comité de Pilotage élargie aux autres acteurs (ONG, PTF, secteur privé et société civile). Un rapport de revue a été élaboré et un projet de matrice de mise en œuvre des recommandations de la revue a été élaboré.

En ce qui concerne l'accompagnement des administrations, celles-ci ont été encadrées dans le cadre de la revue 2014 et l'actualisation de leurs programmes, et l'élaboration de leurs Plans d'Actions Prioritaires. De plus, les versions 1 et 2 du CBMT 2016-2018 ont été produites.

En matière de **Prospective et veille stratégique de développement**, 2014 a permis la production de cinq(5) notes de veille informationnelle ont été rédigées, d'un référentiel de veille prospective et du rapport de l'analyse rétrospective de l'économie camerounaise de 1993 à 201. Les efforts poursuivis en 2015 ont davantage porté sur la mise en place des outils et le renforcement des capacités des cadres à produire des articles de prospective et de veille stratégique.

A ce sujet, le modèle MADIBA a été au cours de la mission des experts qui a eu lieu du 20 juillet au 10 août 2015. Cette mission a également permis de former le personnel à l'utilisation de ce modèle. Une autre session de formation s'est tenue du 1er septembre au 5 septembre 2015.

En outre, le référentiel de prospective a été élaboré et soumis à la hiérarchie et un atelier de validation des thématiques sur la veille prospective s'est tenu les 3 et 4 septembre 2015 et deux thématiques ont été retenues par les membres du groupe de travail.

Pour ce qui est de l'Action **Planification des services sociaux et des ressources de la Nation et suivi des questions de population et du genre**, les actions majeures ci-après ont été réalisées :

- la production des éléments de bases pour l'élaboration des référentiels d'intégration des questions de population, de genre et de vulnérabilité sociale ;
- l'organisation de la Journée Mondiale de la Population ;
- la poursuite des activités préparatoires à l'organisation du 4ème RGPH ;
- la production du Rapport National sur le Développement Humain 2013 en version française et anglaise ;

- la production des Rapports Régionaux de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Nationale de la Population ;
- l'organisation d'un symposium sur le dividende démographique ;
- l'organisation des concours de l'IFORD et de l'ISTA.

En 2015, trois activités majeures ont marqué la mise en œuvre de cette action à savoir, la préparation des activités en vue de la réalisation du 4^{ème} RGPH, l'organisation de la Journée Mondiale de la Population et la participation du Cameroun à la 70ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015.

Pour ce qui est du 4^{ème} RGPH, il a été institué par présidentiel décret n°2015/397 du 15 septembre 2015. Les activités préparatoires se poursuivent en vue de la réalisation du dénombrement en 2016. Parmi celles-ci, on peut citer le renforcement des capacités des cadres du BUCREP en Systèmes d'Information Géographique et Cartographie Numérique du 19 janvier au 07 février 2015, la formation des agents cartographes du 09 au 30 mars 2015, la réalisation de la cartographie censitaire test du 19 février au 20 mars 2015, la production des cartes de zones de dénombrement préliminaires, le recueil des besoins des utilisateurs des données du 4ème RGPH au cours d'une rencontre qui s'est tenue le 28 avril 2015, et la formation des agents topographes du 05 au 26 mai 2015 et leur recrutement pour la topographie générale

En ce qui concerne la Journée Mondiale de la Population, l'ensemble des dossiers pour la tenue de cet événement ont été préparés. Elle s'est tenue le 11 juillet 2015 à Mokolo dans la Région de l'Extrême-Nord sous le thème « Les populations vulnérables dans les situations d'urgence » en vue de mettre en lumière la situation des personnes déplacées par la force.

Quant à la participation du Cameroun à la 70ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015 qui a adopté les Objectifs pour le Développement Durable, les rapports sur la mise en œuvre de la CIPD et sur le Dividende Démographique ont été préparés. Ces rapports ont été présentés aux Nations Unies respectivement en avril et juin 2015.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, les concours de l'IFORD et de l'ISTA ont été organisés et les résultats publiés. De plus, un accord de partenariat a été signé entre le MINEPAT et le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun, après avis favorable du MINJEC, pour l'appui à l'organisation des académies de l'émergence.

Quant à l'action **Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières**, les activités majeures ci-après ont été réalisées en 2014 :

- le traitement de tous les points critiques et confortement de la digue du Logone avec un accent sur les points critiques de Dougui, BéguéPalam, Mara et le pied du déversoir de Pouss ;
- le démarrage des travaux de confortement des berges du fleuve Elbeid ;
- la réalisation du SIGAT de la Région du Centre ;
- le démarrage des travaux de construction du kit frontalier de Dana (Extrême-Nord), Ako et Nwa (Nord-Ouest) ;
- le démarrage des travaux en vue du recasement des populations déplacées du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord ;

- le démarrage des travaux de construction du marché de Moloundou ;
- le démarrage des études techniques en vue de la construction de la digue-route entre Gobo et Kousseri et de la construction du pont frontalier entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad).

En 2015, les efforts se sont focalisés autour de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, la réalisation des études de faisabilité et des études techniques pour la réalisation des travaux d'aménagement, et la réalisation proprement dite des travaux d'aménagement.

Dans le cadre des outils d'aménagement du territoire, l'élaboration du Plan de Zonage du Territoire National, du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable de l'Est et du Sud ont effectivement démarré.

Par ailleurs, un avis d'appel à manifestation d'intérêt signé le 3 mars 2015 par le MINEPAT et publié le 5 mars 2015, en vue de la formulation du Programme de mise en valeur des Zones Frontalières. La pré-sélection des candidats a été effectuée et le Le projet de DAO a déjà été élaboré et transmis au MINMAP.

Sous ce registre d'élaboration des outils d'aménagement du territoire, on peut aussi relever :

- le démarrage de l'élaboration du Système d'Information Géographique dédié à l'Aménagement du Territoire dans les régions de l'Est et du Sud ;
- la poursuite de la formulation du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente ;
- la confection des Termes de Référence pour l'élaboration de l'Atlas de Développement Physique et la formulation du Programme de mise en valeur des Zones Frontalières, du Programme d'Aménagement de la vallée du Nyong, du Programme d'Aménagement du Bassin de production agropastorale du Nkam, du Haut-Nkam, du Ndé et Mbam et Inoubou et du Programme de développement des aires aménagées le long des routes nationales et du réseau intégrateur en Afrique Centrale.

En termes de réalisation des études techniques en vue de l'exécution des travaux d'aménagement, la réalisation de l'étude de faisabilité pour la construction de la digue route Gobo-Kousseri et la réalisation des aménagements connexes s'est poursuivie.

La réalisation des études techniques en vue de la construction du pont frontalier entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) s'est également poursuivie. La première session du comité bilatéral Cameroun-Tchad de pilotage du projet s'est tenu du 18 au 19 février 2015 à Yaoundé en vue d'examiner les modalités de mise en place de l'Unité mixte de gestion du projet ainsi que son projet de budget. La deuxième session du Comité bilatéral s'est également tenue à Yaoundé du 11 au 12 octobre 2015 et a validé le rapport d'Avant-Projet Sommaire ;

D'un autre côté, le processus de sélection des Bureaux d'Etudes en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement de la voie de contournement de Lagdo avec la construction d'un pont sur la Bénoué et la réfection de la crête du barrage a avancé avec la publication par le MINMAP le 15 mai 2015 de l'avis d'appel d'offres international y relatif. L'analyse des offres est en cours au MINMAP.

Enfin, les sites où devront être construits des passerelles dans la zone de Bakassi ont été

identifiés et les données nécessaires pour l'élaboration des devis desdites passerelles ainsi que des digues à construire à partir de 2016 ont été collectées. En outre, l'AAMI pour la présélection des BET en vue de la réalisation des études pour la construction des digues et l'aménagement des berges dans les localités de IDABATO II, NGOSSO, BAMUSSO, NJANGASSA a été signé le 17 août 2015. La présélection est en cours.

Dans le domaine de l'exécution des travaux d'aménagement, la construction du marché frontalier de Garoua-Boulaï (Région de l'Est) a été attribué le 10 août 2015 pour un montant de 869 713 451 FCFA et une durée de réalisation de 16 mois et le marché frontalier d'Ekok (Région du Sud-Ouest) a été attribué le 10 août 2015 pour un montant de 872 976 630 FCFA et une durée de réalisation de 16 mois. Celui du marché frontalier de Fotokol (Région de l'Extrême-Nord) a été déclaré infructueux et la procédure de passation du marché a été relancée par voie de gré à gré, au regard de la situation sécuritaire dans la zone, et le marché est en cours d'attribution.

Pour ce qui est du marché frontalier de Mouloundou dans la Région de l'Est, dont la première phase des travaux a été exécutée en 2014, la gestion de la deuxième phase budgétisée en 2015 se poursuit.

Les travaux de construction du kit frontalier de Dana dans la Région de l'Extrême-Nord sont quant à eux achevés, et la procédure de paiement de ces prestations a été engagée. Les infrastructures et équipement réalisés sont constitués d'un marché (boutiques, hangar, boucherie, magasins, latrines), de salles de classe, de forages. Des travaux de reboisement ont également été exécutés.

Les travaux de construction des cases pour les populations déguerpies dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord ont effectivement démarrés, avec une première phase pilote concernant 233 logements. Le MINHDU exécute ces travaux en régie pour un coût de 427 000 000 FCFA. Les ressources ont été débloquées et mises à la disposition du MINHDU. Les travaux devraient s'achever en novembre 2015. De manière complémentaire, 600 000 000 FCFA ont été engagés pour la poursuite des travaux de construction des logements par voie d'appel d'offres.

En ce qui concerne le marché des travaux de construction des magasins de stockage et de conditionnement des produits agricoles, tous ont été déclarés infructueux. Il s'agit des magasins de Foubot et Mbouda dans la Région de l'Ouest, et de ceux de Mvangane et Kye-Ossi dans la Région du Sud. La procédure a été relancée en urgence le 14 octobre 2015 par le MINMAP. Les marchés de la maîtrise d'œuvre ont quant à eux tous été attribués.

Pour ce qui est des travaux d'aménagement dans la zone de BAKASSI, les contrats relatifs à la construction des passerelles dans les localités de JABANE et KOMBO A MUNJA a été signé entre le MINEPAT et le MINDEF qui réalisera les travaux à travers le Génie Militaire. Sur le plan financier, les décomptes d'avance de démarrage pour JABANE à hauteur de 321 932 696 FCFA et pour KOMBO A MUNJA à hauteur de 127 494 498 FCFA ont été payés.

En ce qui concerne l'action **Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire**, trois activités sont mises en œuvre dans le cadre de cette action à savoir, le suivi des travaux

de construction du complexe Industriale-portuaire de Kribi, la mise en œuvre du Programme d'Exécution de la convention « Riz-Maïs » et de la convention « Manioc » (PERIZ), et le parachèvement de la construction des pools d'engins.

Pour ce qui des travaux du Complexe Industriale-portuaire de Kribi, la première phase concernant le port et les bâtiments sont achevés. Les contrats pour la gestion des containers, ainsi que pour l'exploitation du terminal polyvalent ont été attribués. La requête de financement pour la construction de la 2ème phase est en cours d'examen par EXIMBANK Chine.

Au niveau du PERIZ, les travaux de construction de l'usine de montage des tracteurs sont réalisés à 86%. Les travaux d'électrification sont en cours et seront achevés en décembre 2015. Les travaux de VRD se poursuivent et seront achevés en mai 2016. Il reste le parachèvement de la chaîne de montage et l'installation de l'unité de fabrication du petit matériel agricole, conditionnés par la fourniture en énergie électrique.

L'appel d'offre pour l'acquisition du matériel lourd et des engins agricoles dans le cadre de la convention « Manioc » a été lancé en juillet 2015. La date butoir de dépôt des offres est fixée au 23 octobre 2015.

Par ailleurs, en vue de rapprocher le matériel des bénéficiaires potentiels, il a été décidé la construction des pools d'engins dans chaque Région. Ces travaux se présentent comme suit : Travaux réceptionnés dans 06 Régions (Adamaoua, Est, Ouest, Sud-Ouest, Extrême-Nord, Nord), travaux en cours de finition dans 01 Région (Sud).

Difficultés diverses pour la mise à disposition d'un site de construction dans 03 Régions à savoir le Centre, le Littoral et le Nord-Ouest.

PROGRAMME 303: Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale

Les six actions de ce programme sont les suivantes :

- la densification du portefeuille de coopération ;
- le renforcement de l'intégration régionale et sous régionale ;
- la promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants.
- la diversification des partenariats et la promotion des opportunités de financement du secteur privé disponibles auprès des partenaires techniques et financiers internationaux;
- l'amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement;
- le suivi de l'accord de partenariat économique avec l'Union Européenne

Action 1 : Densification du portefeuille de coopération.

L'objectif de cette action est d'accroître annuellement le volume de financements mobilisés au titre de l'Aide Publique au développement, pour le faire passer de 1128 milliards de FCFA en 2012 à 1500 milliards de FCFA en 2016. Ainsi, 1100 milliards de FCFA et 911,04 milliards de FCFA ont été respectivement mobilisés en 2013 et 2014 soit des taux de réalisation respectifs de 73 et 60,7%. Au 31 octobre 2015, 895,5 milliards ont déjà été mobilisés pour le financement des projets suivants:

-le programme de construction de 55 ponts métalliques, avec la Société Générale de Banque de New York (USA), pour un montant de 45,9 milliards de FCFA ;

- l'approvisionnement en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs, avec EXIMBANK-USA, pour un montant de 36,1 milliards de FCFA ;
- la construction de la route Batschenga-Yoko (phase I), avec les partenaires que sont la BAD, la BDEAC et la JICA, pour un montant global de 176 milliards de FCFA ;
- le projet urbain des capitales régionales dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua avec l'Agence Française de Développement pour un montant de 42,6 milliards de FCFA;
- l'électrification de 350 localités par l'énergie photovoltaïque, avec EXIMBANK-CHINE, pour un montant de 53 milliards de FCFA ;
- l'adduction d'eau potable à partir du fleuve Sanaga, avec EXIMBANK-CHINE, pour un montant de 399 milliards de FCFA ;
- l'extension du projet Backbone avec EXIMBANK-CHINE, pour un montant de 51,3 milliards de FCFA ;
- le programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT), pour un montant de 9,44 milliards de FCFA avec la BAD.
- le projet de construction de la route Olama-Bingambo avec la BID et la BADEA, pour un montant de 87,9 milliards de FCFA;
- les aménagements complémentaires du deuxième pont sur le Wouri avec l'Agence Française de Développement pour un montant de 29,5 milliards de FCFA;
- Etc.

Action 2 : Renforcement de l'intégration régionale et sous régionale.

L'objectif est de porter à 40% la proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régionale et sous régionale effectivement réalisées. L'évaluation de l'atteinte de cet objectif démontre un taux de réalisation de 71,25%, attribuable à la poursuite des activités de rationalisation des deux Communautés Économiques et Régionales CEMAC-CEEAC; à l'impulsion donné à la poursuite des négociations en vue de la signature d'un Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne, et à la mise en œuvre effective des actions concertées des programmes d'intégration régionale et sous-régionale.

En outre les activités suivantes ont été réalisées :

- la tenue de la 3ème Session du Comité de Pilotage de la rationalisation des deux Communautés Économiques Régionales (COPIL CER) CEMAC/CEEAC à Yaoundé, du 21 au 24 avril 2015 ; au cours de cette session, les projets de textes, relatifs à la mise en place d'un cadre de concertation entre les CER et aux questions commerciales ont été validés ;
- l'approbation et la validation du Document de Stratégie Pays (DSP) 2015-2020, arrimé au DSCE, par le Conseil d'Administration de la BAD tenu le 7 Juillet 2015 ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme Économique et Régionale (PER)/CEMAC à travers la mise en œuvre effective des projets et programmes du Document de Stratégie d'Intégration Régionale (DSIR) 2011-2015 ;

Action 3 : Promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants.

Il s'est agi de :

- l'élaboration d'un document de stratégie et des mécanismes de mobilisation des financements innovants pour le développement au Cameroun au cours du 1er semestre 2015 ;
- l'identification des opportunités, des risques et du mode opératoire de mise en place de nouvelles formes de garanties au Cameroun ;
- la finalisation des travaux de production d'un répertoire sur les opportunités de coopération décentralisée.

Action 5 : Diversification des partenariats et promotion des opportunités de financement du secteur privé auprès des partenaires techniques et financiers internationaux.

L'activité principale ici a été :

- la finalisation du guide pratique sur les procédures de mobilisation des financements par le secteur privé camerounais auprès des bailleurs de fonds.

Action 6 : Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement.

L'objectif est de faire passer le taux global de décaissement des projets à financements extérieurs de 27% en 2012 à 70% en 2016. La réalisation de cet objectif au taux de 41% s'explique par la réalisation des activités ci-après:

- l'organisation des revues de portefeuilles de projets pour l'amélioration de la performance du partenariat au développement;
- la production du rapport-pays relatif à l'étude sur l'évaluation collaborative partenaires – bailleurs ;
- la production du rapport sur la Partenariat au Développement au Cameroun (DAD-CAMEROUN).

Action 7 : Négociation de l'Accord de Partenariat Économique régional.

Les activités menées sont :

- Le Suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Économique d'étape CAMEROUN-Union Européenne dans ce cadre, le Comité dédié a travaillé sur :
 - i) les éléments de maturité des projets prioritaires du Programme Régional d'Accompagnement du Développement de l'APE (PRADA) ;
 - ii) les projets de textes sur les positions nationales relatives aux règles d'origine et la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour le commerce des services et l'investissement avec l'Union Européenne.
- La poursuite des négociations en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique régional (Afrique centrale) avec l'Union Européenne, au sein du comité dédié et où ont déjà été examinés et validés, certains volets du projet de texte de l'Accord portant notamment sur :
 - i)le Partenariat pour le renforcement des capacités et la compétitivité des économies d'Afrique-Centrale ;
 - ii)les droits de douane et les mesures non-tarifaires ;
 - iii)les instruments de défense commerciale ;
 - iv)le régime douanier et la facilitation des échanges ;
 - v)les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires ;
 - vi)l'agriculture, la pêche et la sécurité alimentaire.

PROGRAMME 301: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

Les actions de ce programme s'articulent autour de :

- la coordination et le suivi des activités des services ;
- le déploiement de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation ;
- le développement des ressources humaines ;
- l'amélioration du cadre de travail ;
- le contrôle et l'audit interne ;
- la communication et la promotion économique ;
- l'appui et le conseil juridique;
- le développement des Technologies de l'information et de la communication ;
- la gestion des ressources documentaires et du courrier.

Action 1 : Coordination et suivi des activités des services.

L'objectif de cette action est d'améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions du département ministériel par la mise en place d'un ensemble d'outils de pilotage axé sur la performance.

Les activités menées au cours de l'année 2015 ont donné lieu à :

- la systématisation des réunions mensuelles de coordination des services à tous les niveaux hiérarchiques ;
- la déclinaison de la chaîne de responsabilité de l'exécution du budget de l'Etat en mode programme ;
- la codification des modalités de gestion et d'animation des programmes à travers l'institutionnalisation de la Charte Ministérielle de Gestion des programmes, et ce, en application de la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, relative au contrôle de gestion.

Ce faisant, le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance a été porté à 60% à mi-parcours de l'exercice 2015 par rapport au niveau de référence de 10% en 2013.

Action 2 : Déploiement de la chaîne PPBS.

Cette action a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS de manière à assurer la production et la cohérence des quatre principaux documents techniques attendus de la chaîne PPBS au cours d'un exercice budgétaire.

Les principaux extraits de la chaîne ont été produits dans les délais, portant à 100% le taux de réalisation technique. Il s'agit notamment de la production :

- du document de revue 2014 et d'actualisation des programmes ;
- du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2016-2018 ;
- du Rapport Annuel de Performance 2014 du MINEPAT ;
- du Projet de Performance de MINEPAT pour l'exercice 2016.

Action 3 : Développement des ressources humaines.

Pour ce qui est du développement des ressources humaines, la proportion des personnels en poste en adéquation avec le cadre organique a été porté à près de 90% à travers l'occupation des postes vacants et le redéploiement de certains personnels. En outre, les efforts déployés

ont permis notamment :

- § de poursuivre la mise en œuvre du plan triennal de formation du personnel ;
- § de renforcer la vie associative au sein du ministère ;
- § d'assurer une gestion rationnelle des carrières.

Action 4 : Amélioration du cadre de travail

L'objectif de cette action est de doter les services en infrastructures et équipements adéquats. Pour cela, la mise en œuvre du plan de construction et d'équipement des services a porté à plus de 60%, la proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe dans l'ensemble des services centraux et déconcentrés du MINEPAT. Ainsi:

- le programme de construction et de réhabilitation effective des locaux dans 02 délégations régionales et 16 délégations départementales s'est poursuivi ;
- l'équipement de plusieurs services déconcentrés et structures des services centraux en matériel roulant a été réalisé;

Par ailleurs, les locaux du MINEPAT sis au boulevard du 20 mai, sont totalement occupés à ce jour, à la suite d'importants travaux de rénovation réalisés depuis l'exercice 2013.

Action 5 : Contrôle et audit interne.

L'objectif de cette action est d'améliorer le fonctionnement et la performance des services. A cet effet, plus de la moitié des structures du MINEPAT ont fait l'objet de mission d'audit interne. Ainsi,

- les rapports trimestriels d'évaluation des performances des services sont régulièrement produits et exploités pour améliorer la performance des services;
- l'audit du fonctionnement des services centraux et déconcentrés est effective;
- le rapport annuel 2014 du fonctionnement des services a été produit.

Par ailleurs, un accent a été particulièrement mis sur l'assiduité, la ponctualité, l'éthique et la déontologie professionnelle au cours de cet exercice.

Action 6 : Communication et promotion économique du Cameroun

L'objectif de cette action est de Promouvoir l'économie camerounaise. A cet égard, il était attendu du MINEPAT la production et la diffusion de près de 16 000 supports de promotion économique et la participation à plusieurs fora.

En plus de la production et de la diffusion des 16 000 supports de promotion économique (CD et documents physiques), le MINEPAT a organisé ou participé à plusieurs fora. A titre d'exemple : la participation à l'exposition universelle à Milan en Italie, le récent forum Afrique-Inde ainsi que l'organisation d'un forum économique en marge de la visite du Chef de l'Etat Français au Cameroun.

Action 7: Conseil juridique;

S'agissant de l'action sur l'appui et le conseil juridique, sa mise en œuvre vise à assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'Etat sur toutes les questions impliquant le ministère.

Les activités menées au cours de cette année ont porté sur :

- le suivi des instances devant les juridictions, permettant ainsi défendre les intérêts de l'Etat en justice ;

- le règlement de plusieurs affaires en phase précontentieuse ;
- la mise en forme de plusieurs projets et avant-projets de textes ;
- Suivi des aspects juridiques liés à la discipline au sein du ministère.

Action 8 : Développement des Technologies de l'Information et de Communication.

L'objectif de cet action est de réduire la fracture numérique et optimiser les échanges entre les structures. La performance visée est de porter à au moins 70% d'ici 2016, la proportion du personnel disposant d'un ordinateur fonctionnel connecté au réseau internet. En fin 2014, le taux de progression vers la cible était de 66%.

Cette performance s'est améliorée au cours de cet exercice avec la poursuite de la mise en œuvre du plan d'équipement des services en matériels informatiques et des efforts déployés pour construire, réhabiliter et/ou entretenir les réseaux informatiques et téléphoniques. En effet :

- des ordinateurs complets ont été acquis au profit des services centraux et déconcentrés ;
- des réseaux informatiques ont été construits dans 04 délégations régionales du MINEPAT : Est, Nord, Extrême-Nord, Ouest ;
- les différents sites du ministère ont été interconnectés ;
- un réseau intranet a été développé pour faciliter la communication interne sécurisée et confidentielle entre les services. Il a permis l'attribution des adresses électroniques domestiques au personnel.

Action 9 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.

L'objectif de cette action est d'améliorer la gestion des ressources documentaires. A cet égard, les activités menées ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

- l'acquisition d'un logiciel pour la numérisation des documents ;
- la constitution des produits documentaires ;
- le développement et le déploiement d'une nouvelle application de traitement du courrier;
- la traduction systématique en français ou en anglais des productions du département ministériel.

3.2. BILAN FINANCIER

Le taux d'exécution du budget du MINEPAT au 31 décembre 2014 s'élève à 92,37% dont 87,21% en fonctionnement et 94,10% en investissement. Au 12 octobre 2015, le taux d'exécution, au troisième trimestre, du budget du MINEPAT est évalué à 64.56%[1] dont 67.85% en fonctionnement et 63.80% en investissement. Les tableaux ci-après présentent les détails de l'exécution du budget par grandes masses et par programme pour les périodes considérées.

Exécution financière du budget en 2014 et 2015

	2014	2015
--	------	------

	Dotation (Hors Finex)	Crédits consommés (Hors FINEX)	Taux d'exécution	Dotation (Hors Finex)	Crédits consommés au 3 T 2015 (Hors FINEX)	Taux d'exécution au 3T 2015
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT GLOBAL	9 603 000	8 376 554	87,23%	7 590 000	5 149 860	67,85%
Dépenses de fonctionnement (Hors C2D)	6 697 000	5 470 554	81,69%	6 790 000	4 349 860	64,06%
Dépenses permanentes de personnels	1 197 000	1 197 000	100,00%	1 297 000	972 750	75,00%
Dépenses de personnels hors traitements bruts	1 085 000	956 874	88,19%	1 080 000	645 025	59,72%
Bourses et stages	855 000	730 549	85,44%	855 000	473 027	55,32%
Eau	12 000	12 000	100,00%	12 000	9 000	75,00%
Electricité	33 000	33 000	100,00%	33 000	24 750	75,00%
Téléphone	45 000	45 000	100,00%	45 000	33 750	75,00%
Autres Biens et Services	3 470 000	2 496 132	71,93%	3 468 000	2 191 558	63,19%
C2D	2 906 000	2 906 000	100,00%	800 000	800 000	100,00 %
DEPENSES D'INVESTISSE MENT	28 655 918	27 468 612	95,86%	25 625 931	21 164 971	82,59%
Ressources Propres	22 971 500	22 239 194	96,81%	21 900 000	17 867 657	81,59%

C2D	4 154 418	4 154 418	100,00%	1 225 931	1 225 931	100,00 %
Fonds de Contrepartie	1 530 000	1 075 000	70,26%	2 500 000	2 071 383	82,86%
Budget Global Hors FINEX	38 258 918	35845166	93,69%	33 215 931	26 314 831	79,22%
FINEX	9 544 921			7 547 000		
Budget Global y compris FINEX	47 803 839			40 762 931		

[1] Ce taux vaut 79.22% si l'on ne tient pas compte des FINEX

■ 3.3. PERSPECTIVES

La mise en œuvre des programmes du MINEPAT ne s'est pas faite sans difficultés. Celles-ci ont essentiellement été liées à la mise en place des réformes des finances publiques et des marchés publics. Parmi les difficultés rencontrées figurent :

- les retards accusés dans le processus de passation des Marchés Publics ;
- l'instabilité de l'application PROBMIS ;
- la faible appropriation des Réformes des Finances Publiques et des Marchés Publics ;
- les difficultés à obtenir des informations sur l'exécution des FINEX.

En vue de l'amélioration des conditions d'exécution du budget, il est envisagé :

- d'obtenir, dans les délais, des structures des services centraux et déconcentrés, la production, à la phase de préparation du budget, de tous les documents de maturité des projets à budgétiser ;
- de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de préparation et d'exécution du BIP sur les questions budgétaires ;
- de produire de manière régulière des rapports sur la chaîne des résultats des projets à FINEX et des EPA.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Economie, Planification et Aménagement du Territoire » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le MINEPAT se fixe l'objectif stratégique de « **Contribuer à la réalisation d'une croissance économique soutenue et promouvoir un développement équilibré du territoire national** ».

La réalisation de cet objectif pour le cycle budgétaire 2016-2018 implique la mise en œuvre des quatre (04) programmes à savoir :

Programme 301 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Programme support).

Programme 302 : Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance ;

Programme 303 : Renforcement du partenariat au développement et intégration régionale ;

Programme 304 : Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire ;

Ces programmes sont présentés en détails dans le tableau ci-après.

Tableau : Présentation des programmes à mettre en œuvre

Fonctions principales	Programmes	Objectif	Indicateur	Unité de mesure	Valeur indicateur			
					Baseline (2014)	Cible		
						2016	2017	2018
Affaires générales de finances (de l'économie)	301	Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPAT	Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT	%	89,1	100	100

Planification, statistiques et Aménagement du territoire	302	Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance	Améliorer le taux de croissance de l'économie	Taux d'exécution du BIP	%	94,33	100	100	100
Collecte des ressources et trésor	303	Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur	%	65,9	80	85	90
Planification, statistiques et Aménagement du territoire	304	Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire	Disposer des stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	nb	6	10	13	18

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein du MINEPAT d'une organisation bien structurée. Aussi, le dispositif de gestion des programmes implique-t-il plusieurs acteurs dont les rôles et les responsabilités sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Cadre institutionnel de mise en œuvre des programmes

Acteur	Rôle dans le processus	Observations
Ministre	Il est l'ordonnateur principal du budget, à ce titre, il : • valide le budget programme (objectifs, stratégie des programmes, etc.) ; • désigne les coordonnateurs des programmes ; • signe les arrêtés des virements de crédits au sein d'un programme en cas de nécessité ;	
Secrétaire Général	Il est le coordonnateur général des programmes, à ce titre, il : • coordonne l'élaboration des programmes • préside le comité PPBS chargé de la préparation du budget-programme.	la commission technique chargée de la préparation du budget programme est chargée en outre, de la centralisation des données d'exécution des programmes
Responsable du programme	Il est le principal responsable de la mise en œuvre du programme, à ce titre, il : • Formule la stratégie programme • Organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme • Arbitre sur les actions et activités du programme • Rend compte de la performance globale du programme	Ce responsable doit mettre en place un cadre de dialogue permanent avec les unités administratives impliquées dans le programme

Chef de file	•Identifie les activités (déclinées en tâches) à mettre en œuvre dans le cadre de l'action •Evalue le coût de l'action •Programme l'exécution physique et financière des activités déclinées en tâches liées à l'action •Suit l'exécution les activités et tâches liées à l'action.	
--------------	--	--

En somme, Il s'est agi dans cette partie de présenter le champ d'intervention ainsi que le bilan technique et financier des principales réalisations antérieures du MINEPAT. Ces performances historiques ont guidé la formulation de son objectif stratégique en rapport avec la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en œuvre des programmes dont les détails méritent d'être présentés dans la partie qui suit.

[1]Courriers ventilés, documents archivés et documents traduits.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 301

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an	0	4	
02	DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement	0	4	
03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer qualitativement les ressources humaines	taux de remise en oeuvre du plan annuel de formation	30	90	
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats.	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	54	80	
05	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services.	Proportion de structures contrôlées/auditées par an	56	100	
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	Promouvoir l'économie camerounaise.	Nombre d'archétype de support de promotion de l'économie camerounaise conçus/mis à jour et diffusés par an	0	15	
07	CONSEIL JURIDIQUE	Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'Etat sur toutes les questions intéressant le ministère.	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés annuellement	0	120	
08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère.	Proportion des sites / bâtiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet	0	100	
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	Améliorer la gestion des ressources documentaires.	Proportion de dossiers traités dans les délais réglementaires	5	80	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 302

APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.	Nombre de publications produites annuellement	29	33	
02	APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.	Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	2	4	
03	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics.	Proportion des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées	24	62	
04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	Suivre la mise en œuvre du DSCE.	Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE.	0	100	
05	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme.	Proportion d'extrants planifiés annuellement, effectivement réalisés	95	100	
06	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	Mesurer la performance dans l'exécution du BIP.	Proportion d'administrations dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés	0	100	
08	PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.	Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations	0	100	
09	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	Accroître la participation du privé dans les projets publics	Nombre de contrats PPP signés	9	18	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 303

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	Accroître le volume de financements issus de l'APD (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette.	Volume des financements du Partenariat au développement mobilisé à travers la signature des conventions	1 190	1 550	
02	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional.	Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régional et sous régionale effectivement mis en œuvre	28,5	70	
03	PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS	Capitaliser les opportunités de coopération décentralisée et des financements innovants.	Nombre de conventions conclus à travers la coopération décentralisée et du cadre normatif/législatif des mécanismes de financements innovants	0	8	
04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer la performance et l'efficacité de la mise en œuvre des activités de coopération	Taux de réalisation des activités du programme	89,5	100	
05	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	Favoriser les Investissements Directs Etrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé	Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux	0	10	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

06	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs	Taux global de décaissement des financements extérieurs	28,61	80	
07	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	Conclure un APE complet et équilibré avec l'U.E	Degré d'ouverture du marché national aux produits d'origine européenne (Pays membre de l'Union Européenne)	0	55	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 304

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
08	APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.	Proportion des collectivités territoriales décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en œuvre	72	100	
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer la mise en œuvre efficace du programme.	Taux de mise en œuvre du programme	90	100	
10	RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE.	Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE	4	10	
11	PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT	Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.	Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits	0	12	
12	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE	Developper des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale	4	10	
13	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES	Disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire.	Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)	2	8	
14	RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Aménager les zones d'intervention prioritaire.	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	85	100	

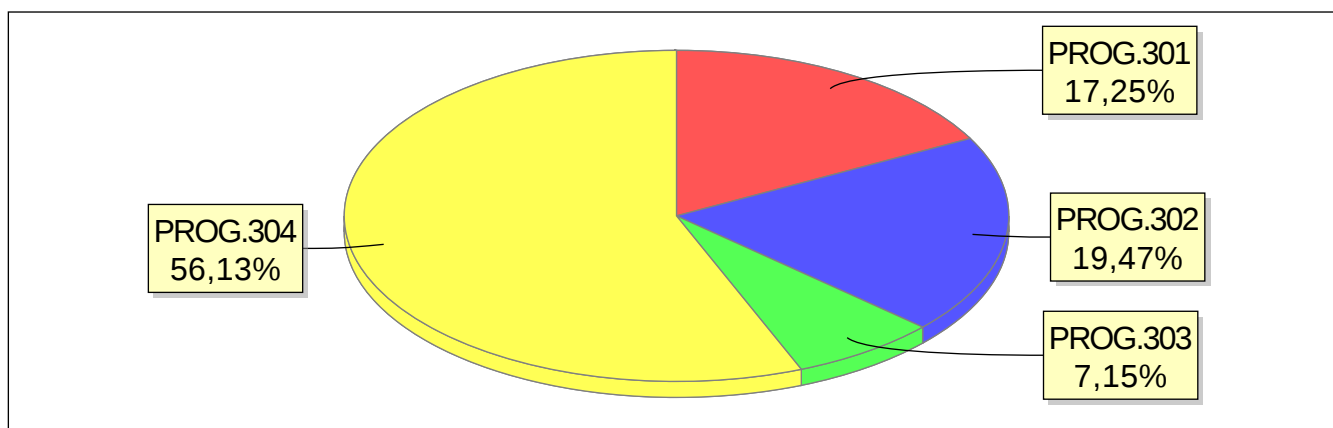
DEUXIEME PARTIE

CONTENU DES PROGRAMMES

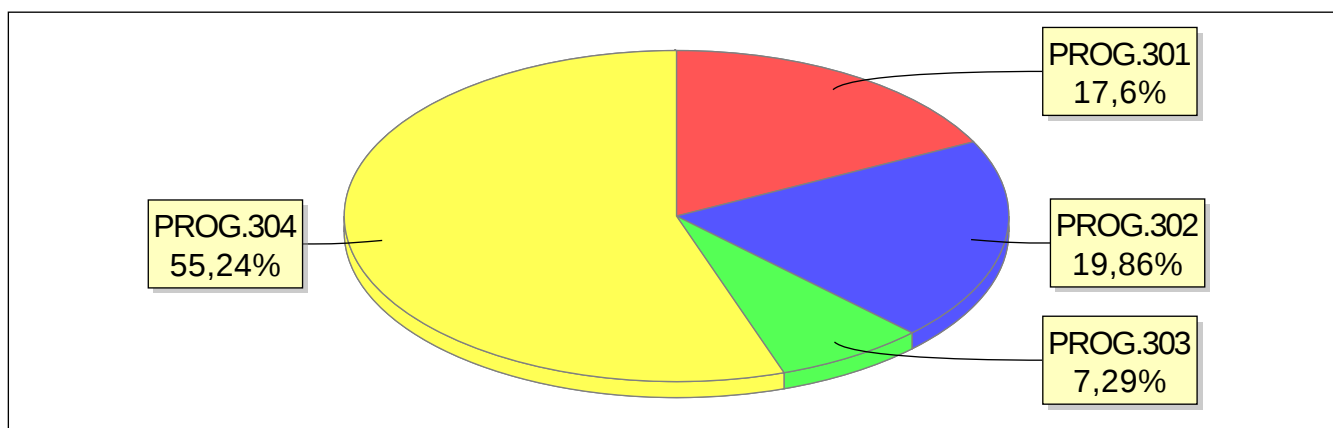
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
301	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4 309 552 312	4 309 552 312	1 361 621 000	1 361 621 000	5 671 173 312	5 671 173 312
302	APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	889 817 116	889 817 116	5 511 112 416	5 511 112 416	6 400 929 532	6 400 929 532
303	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	461 170 108	461 170 108	1 889 492 377	1 889 492 377	2 350 662 485	2 350 662 485
304	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	1 064 460 464	1 064 460 464	17 387 774 207	16 737 774 207	18 452 234 671	17 802 234 671
TOTAL		6 725 000 000	6 725 000 000	26 150 000 000	25 500 000 000	32 875 000 000	32 225 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 301

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. EDOA GILBERT DIDIER
Secrétaire Général

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a) Objectif : Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINEPAT

b) Indicateur : Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT

c) Cible : Le taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT devra passer de 89.1% en 2014 à 100% en 2018

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPAT

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT	%	2014	89,1	2018	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPAT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Les contrôleurs de gestion -La Division de Suivi et de la Relance	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- Liste d'activités et tâches planifiées et budgétisées ; - Liste d'activités réalisées assorties des extrants ; - Liste d'activités en cours de réalisation assorties de leur état de mise en œuvre ; - Liste d'activités non mise en œuvre.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[somme (Taux de réalisation des activités budgétisées)]/(Nbre d' activités budgétisées)×100	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 89.1
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- La matrice d'évaluation du plan d'actions - Les rapports d'activités ; - Les rapports de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions et de la feuille de route ; - Les rapports d'évaluation de la performance des services ; - Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; - Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; - Les procès-verbaux.	
Mode de collecte des données	- Collecte des informations sur l'état de mise en œuvre des activités du plan d'actions et constitution d'une matrice d'évaluation de leur mise en œuvre, - Recensement des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes ministériels, - Exploitation des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes, préalablement élaborés et transmis à la hiérarchie.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Les contrôleurs de gestion - La Division de Suivi et de la Relance	
Vérification/ Validation des données	SG	
Service responsable de la synthèse des données	La Division de Suivi et de la Relance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La Division de Suivi et de la Relance	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Un taux d'exécution annuel des programmes ministériels de 75% suppose qu'en moyenne, trois (03) activités sur quatre (04) ont été conduites à terme au MINEPAT, conformément au plan d'actions annuel.	
5) Commentaires		
Le taux de réalisation d'une activité est donné par la formule suivante : (Nbre de tâches réalisées)/(Nbre de tâches planifiées)×100		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02:** DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS
- ACTION 03:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 04:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 05:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE
- ACTION 06:** COMMUNICATION ET PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CAMEROUN
- ACTION 07:** CONSEIL JURIDIQUE
- ACTION 08:** DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
- ACTION 09:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans le cadre de la réalisation de ses missions fixées par le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a défini trois (03) programmes opérationnels à savoir: (i) le programme "Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance"; (ii) le programme "Renforcement de la planification du développement et l'Intensification des actions d'aménagement du territoire"; et, (iii) le programme "Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale".

Les principaux défis inhérents à la mise en oeuvre efficace de ces programmes sont principalement la persistance de certaines conditions inadéquates de travail, l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ainsi que leur gestion, l'insuffisance des équipements (matériel roulant, mobilier de bureau et matériel informatique), la faible capacité du système de maintenance des équipements, l'insuffisance du dispositif sécuritaire, l'absence d'outils de reporting susceptibles d'assurer un meilleur contrôle et pilotage des activités. Par ailleurs, la promotion de l'économie camerounaise reste une préoccupation de premier plan. Pour y remédier, le programme "Gouvernance et appui institutionnel" s'articulera autour des axes stratégiques ci-après :

- le renforcement du suivi et de la coordination des services à l'effet de mettre en place des mécanismes devant garantir un fonctionnement coordonné de ceux-ci dans la perspective et la dynamique impulsée par le Chef de Département ministériel ;
- le renforcement de la culture du résultat à travers la pratique systématique de la planification stratégique et opérationnelle axée sur les résultats, le suivi et l'évaluation, l'audit et le contrôle interne ;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail indispensables au déploiement et à l'efficacité du personnel ;
- le renforcement des capacités des personnels afin d'actualiser les connaissances dans les domaines d'intervention du Ministère ;
- l'amélioration du reporting de la mise en uvre des activités ;
- l'amélioration de la communication à l'effet de réduire l'asymétrie de l'information au sein du Ministère

et d'accroître la visibilité des atouts de l'économie camerounaise.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

OBJECTIF 1. Améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2014	0	2018	4

ACTION 02

DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement	nb	2014	0	2018	4

ACTION 03

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF 1. Améliorer qualitativement les ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 taux de remise en oeuvre du plan annuel de formation	%	2014	30	2018	90

ACTION 04

AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	%	2014	54	2018	80

ACTION 05**CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE****OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la performance des services.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de structures contrôlées/auditées par an	%	2014	56	2018	100

ACTION 06**COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN****OBJECTIF 1.** Promouvoir l'économie camerounaise.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'archétype de support de promotion de l'économie camerounaise conçus/mis à jour et diffusés par an	nb	2014	0	2018	15

ACTION 07**CONSEIL JURIDIQUE****OBJECTIF 1.** Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'Etat sur toutes les questions intéressant le ministère.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés annuellement	nb	2014	0	2018	120

ACTION 08**DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION****OBJECTIF 1.** Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des sites / batiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet	%	2014	0	2018	100

ACTION 09**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER****OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des ressources documentaires.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de dossiers traités dans les délais réglementaires	%	2014	5	2018	80

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux de remise en oeuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer qualitativement les ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 061 000 000	1 061 000 000	0	0	1 061 000 000	1 061 000 000
02	DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	245 486 000	245 486 000	50 000 000	50 000 000	295 486 000	295 486 000
03	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 029 782 209	2 029 782 209	13 000 000	13 000 000	2 042 782 209	2 042 782 209
04	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	501 500 000	501 500 000	1 129 221 000	1 129 221 000	1 630 721 000	1 630 721 000
05	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	155 000 000	155 000 000	0	0	155 000 000	155 000 000
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	103 500 000	103 500 000	0	0	103 500 000	103 500 000
07	CONSEIL JURIDIQUE	63 500 000	63 500 000	0	0	63 500 000	63 500 000
08	DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	75 000 000	75 000 000	164 500 000	164 500 000	239 500 000	239 500 000
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	74 784 103	74 784 103	4 900 000	4 900 000	79 684 103	79 684 103
TOTAL		4 309 552 312	4 309 552 312	1 361 621 000	1 361 621 000	5 671 173 312	5 671 173 312

7. PROGRAMME 302

APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR
L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. BONDOMA YOKONO Dieudonné

Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a) Objectif :

Améliorer le taux de croissance de l'économie

b) Indicateur :

Taux d'exécution du BIP et Taux d'investissement Public et Privé

c) Cible :

94.33% en 2014 et 100% en 2018.

20.5% en 2014 et 22.5% en 2018

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le taux de croissance de l'économie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du BIP	%	2014	94,33	2018	100
2	Taux d'investissement public et privé	%	2014	20,5	2018	22,5

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du BIP	
Objectif	Améliorer le taux de croissance de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le niveau d'exécution BIP (Toute source de financement confondu)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le volume BIP exécuté et le BIP total ou budgétisé	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 94.33
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport du Suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPIP	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	DPIP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	RAS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		

PROGRAMME 302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'investissement public et privé	
Objectif	Améliorer le taux de croissance de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAPE/DPIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Formation brut de capital fixe du secteur privé -Formation brut de capital fixe du secteur public -PIB nominal	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le Formation brut de capital fixe (publique et privé) et le PIB nominal	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 20.5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 22.5
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 21.5
	Année: 2017	Valeur: 22
	Année: 2018	Valeur: 22.5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport sur les perspectives de l'économie camerounaise	
Mode de collecte des données	-Enquête de conjoncture ; -rapports de suivi de l'exécution du BIP ; -Concertation avec certaines administrations ; -Cadrage macroéconomique.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAPE/DPIP	
Vérification/ Validation des données	MINEPAT/DGEPIP - INS	
Service responsable de la synthèse des données	DAPE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAPE	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Présence d'une économie souterraine	
Modalités d'interprétation	Le taux d'investissement permet de connaître le pourcentage de la richesse consacré à l'investissement chaque année. Ceci permet par conséquent d'apprécier la dynamique d'investissement consentie au cours de l'année par le secteur privé et le secteur public.	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE
- ACTION 02:** APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES
- ACTION 03:** PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 04:** SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.
- ACTION 05:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 06:** SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
- ACTION 08:** PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
- ACTION 09:** DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme d'appui à la relance de la croissance vise la consolidation de la croissance économique. L'objectif visé est de réaliser un taux de croissance de l'économie, afin de permettre la réalisation des objectifs de croissance inscrits dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi.

En effet, il s'agira d'articuler les interventions à moyen terme du programme sur les axes suivants :

- vLa mise en place des conditions d'éclosion d'un secteur privé moteur de la croissance entre autres à travers l'accélération de la mise en oeuvre du crédit-bail ;
- vL'amélioration continue du climat des affaires et le renforcement du dialogue avec le secteur privé ;
- vL'amélioration de la gestion du budget d'investissement public par le renforcement de l'opérationnalité de la chaîne PPBS ;
- vLe développement des filières porteuses de croissance ;
- vLa mise en oeuvre du programme de désenclavement des bassins agro-pastoraux
- vLa modernisation de l'appareil de production à travers la poursuite de la mise à niveau des entreprises ;
- vLa poursuite de la mécanisation de l'agriculture et l'accélération de la mise en uvre du programme agropoles ;
- vLe développement des partenariats publics-privés comme outil de promotion de l'investissement;
- v Le renforcement de la surveillance économique afin de relever les différentes contraintes à lever et/ou les potentialités à valoriser pour consolider la dynamique de croissance amorcée;
- v La promotion de l'utilisation des matériaux locaux ainsi que des approches à hautes intensités de main d'oeuvre;
- v La poursuite de l'accompagnement des administrations à la maturation des projets et à l'élaboration des CDMT.

Résumé des actions à entreprendre

Le programme "Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance" comporte huit (08) actions formulées ainsi qu'il suit :

- Renforcement de la surveillance économique ;
- Suivi de la mise en oeuvre du DSCE ;
- Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières ;
- Promotion des approches à hautes intensités de main d'oeuvre (HIMO) dans les investissements publics ;
- Préparation du budget d'investissement public ;
- Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public ;
- Développement des partenariats publics-privés ;
- Coordination et pilotage du programme.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE

OBJECTIF 1. Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de publications produites annuellement	nb	2014	29	2018	33

ACTION 02

APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES

OBJECTIF 1. Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	nb	2014	2	2018	4

ACTION 03

PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

OBJECTIF 1. Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics.

PROGRAMME 302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées	%	2014	24	2018	62

ACTION 04**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.**

OBJECTIF 1. Suivre la mise en œuvre du DSCE.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE.	%	2014	0	2018	100

ACTION 05**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

OBJECTIF 1. Assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'extrants planifiés annuellement, effectivement réalisés	%	2014	95	2018	100

ACTION 06**SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC**

OBJECTIF 1. Mesurer la performance dans l'exécution du BIP.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'administrations dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés	%	2014	0	2018	100

ACTION 08**PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC**

OBJECTIF 1. Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations	%	2014	0	2018	100

ACTION 09**DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES****OBJECTIF 1.** Accroître la participation du privé dans les projets publics

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de contrats PPP signés	nb	2014	9	2018	18

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de publications produites annuellement	
Objectif	Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 29
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 33.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 33
	Année: 2017	Valeur: 33
	Année: 2018	Valeur: 33
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	
Objectif	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 3
	Année: 2017	Valeur: 4
	Année: 2018	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées	
Objectif	Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 24
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 62.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 35
	Année: 2017	Valeur: 47
	Année: 2018	Valeur: 62
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE.	
Objectif	Suivre la mise en œuvre du DSCE.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	04 - SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'extrants planifiés annuellement, effectivement réalisés	
Objectif	Assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'administrations dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés	
Objectif	Mesurer la performance dans l'exécution du BIP.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	06 - SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations	
Objectif	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	08 - PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 40
	Année: 2017	Valeur: 50
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	toutes les administrations	
Mode de collecte des données	Rapport d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPPPP	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activité	
Service responsable de la synthèse des données	DPPPP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPPPP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de contrats PPP signés	
Objectif	Accroître la participation du privé dans les projets publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	09 - DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 9
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 18.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 12
	Année: 2017	Valeur: 15
	Année: 2018	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	122 000 000	122 000 000	1 653 400 000	1 653 400 000	1 775 400 000	1 775 400 000
02	APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	25 000 000	25 000 000	1 105 000 000	1 105 000 000	1 130 000 000	1 130 000 000
03	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	5 000 000	5 000 000	39 069 000	39 069 000	44 069 000	44 069 000
04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	0	0	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
05	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	352 216 380	352 216 380	402 484 215	402 484 215	754 700 595	754 700 595
06	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	243 950 000	243 950 000	1 341 300 000	1 341 300 000	1 585 250 000	1 585 250 000
08	PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	141 650 736	141 650 736	769 859 201	769 859 201	911 509 937	911 509 937
09	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
TOTAL		889 817 116	889 817 116	5 511 112 416	5 511 112 416	6 400 929 532	6 400 929 532

8. PROGRAMME 303

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU
DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION
REGIONALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. ASSAMBA ONGODO Charles

Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a) Objectif :

Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun

b) Indicateur :

le taux annuel des décaissements sur ressources d'investissement planifiées sur financements extérieures.

c) Cible : Volume des flux financiers mobilisés devra passe de 66% en 2014 à 90% en 2018.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur	%	2014	66	2018	90

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur	
Objectif	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Collecter : (1) - le volume annuel des financements extérieurs (en FCFA) inscrits en perspectives de déblocages au sein des UGP ; (2) - le volume annuel des financements extérieurs (en FCFA) décaissés au sein des UGP ; -Données quantitatives ; -Numérateur (2), dénominateur (1).	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Formule de calcul = (VolumeannueldesFINEXdécaissés (2))/(VolumeannueldesFINEXplanifiés (1))×100	
Périodicité de la mesure	Deux fois par An.	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 66
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 80
	Année: 2017	Valeur: 85
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)	
Mode de collecte des données	Transmettre une lettre de demande d'information au Directeur Général de laCAA qui se chargera d'évaluer le volume des financements extérieurs décaissées par l'ensemble des UGP en cours de mise en œuvre.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-CAA (front-office) ; DGCOOP (back-office) ; -La DGCOOP par le biais de son contrôleur de gestion devra contrôler la qualité des données collectées auprès des UGP et les Maîtres d'œuvres des projets concernées.	
Vérification/ Validation des données	Confronter les informations données par la CAA avec ceux des UGP du maître d'ouvrage.	
Service responsable de la synthèse des données	DGCOOP, Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP, Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Mission auprès de la CAA et de tous les ministères sectoriels maîtres d'ouvrages de l'ensemble des projets à FINEX en cours de mise en œuvre au cours de l'exercice concerné.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE
- ACTION 03:** PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS
- ACTION 04:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 05:** DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX
- ACTION 06:** AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.
- ACTION 07:** NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La faible mobilisation des ressources extérieures nécessaires à la réalisation des objectifs de développement ne permet pas aujourd'hui de faire face aux besoins de financement du développement et d'améliorer efficacement les conditions de vie des populations ; les ressources internes étant limitées. C'est pourquoi, dans l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Gouvernement a réaffirmé dans le DSCE, la nécessité de renforcer le processus de mobilisation et de coordination des concours extérieurs pour financer les domaines d'action prioritaires de la stratégie, notamment les grands projets structurants susceptibles d'induire de gros effets d'entraînement sur l'économie.

Ainsi, dans le cadre du programme de renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale, il s'agira d'exploiter toutes les opportunités qu'offre le partenariat international au développement pour mobiliser de manière optimale les ressources extérieures notamment l'Aide au Développement, les Investissements Directs Etrangers, les ressources de la coopération décentralisée et les financements innovants, sans nuire à l'équilibre des finances publiques et de la balance extérieure.

La graduation du Cameroun au guichet BIRD et au guichet BAD contribuera à améliorer la mobilisation du volume de l'aide au développement à travers les financements non concessionnels pour la mise en oeuvre des projets structurants, tout en s'assurant de la soutenabilité de la dette.

S'agissant des financements innovants, il est question d'élaborer une stratégie nationale y relative et de mettre en place les mécanismes de mobilisation desdits financements pour le développement. Le mode opératoire ainsi que la mise en place de nouvelles formes de garanties, tout se préservant de tout risques financiers, reste un enjeu capital à la mobilisation accrue de financement pour le développement. En ce qui concerne les investissements Directs étrangers, il s'agira d'accroître le volume desdits investissements par des actions de sensibilisation, de vulgarisation du secteur privé et de la société civile sur les opportunités et les instruments de financements offerts par certains guichets de bailleurs de fonds.

Enfin, pour accompagner la politique de développement et de diversification des échanges

commerciaux, le MINEPAT envisage, d'une part, de conduire à terme la rationalisation pour l'harmonisation des deux communautés économiques régionales CEMAC-CEEAC, et, d'autre part, de renforcer à moyen terme l'intégration sous-régionale à travers l'accélération de la mise en oeuvre des projets intégrateurs afin d'accroître les exportations du Cameroun, sources de devises, vers les pays de la sous-région et de la région Afrique.

Les actions à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif du programme sont présentées ci-dessous.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION

OBJECTIF 1. Accroître le volume de financements issus de l'APD (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Volume des financements du Partenariat au développement mobilisé à travers la signature des conventions	Mds	2014	1 190	2018	1 550

ACTION 02

RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

OBJECTIF 1. Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régional et sous régionale effectivement mis en œuvre	%	2014	28,5	2018	70

ACTION 03

PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS

OBJECTIF 1. Capitaliser les opportunités de coopération décentralisée et des financements innovants.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de conventions conclus à travers la coopération décentralisée et du cadre normatif/législatif des mécanismes de financements innovants	nb	2014	0	2018	8

ACTION 04**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

OBJECTIF 1. Assurer la performance et l'efficacité de la mise en œuvre des activités de coopération

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités du programme	%	2014	89,5	2018	100

ACTION 05**DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX**

OBJECTIF 1. Favoriser les Investissements Directs Etrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux	nb	2014	0	2018	10

ACTION 06**AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.**

OBJECTIF 1. Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux global de décaissement des financements extérieurs	%	2014	28,61	2018	80

ACTION 07**NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

OBJECTIF 1. Conclure un APE complet et équilibré avec l'U.E

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Degré d'ouverture du marché national aux produits d'origine européenne (Pays membre de l'Union Européenne)	%	2014	0	2018	55

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume des financements du Partenariat au développement mobilisé à travers la signature des conventions	
Objectif	Accroître le volume de financements issus de l'APD (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	01 - DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 1550.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régional et sous régionale effectivement mis en œuvre	
Objectif	Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions conclus à travers la coopération décentralisée et du cadre normatif/législatif des mécanismes de financements innovants	
Objectif	Capitaliser les opportunités de coopération décentralisée et des financements innovants.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme	
Objectif	Assurer la performance et l'efficacité de la mise en œuvre des activités de coopération	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	04 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux	
Objectif	Favoriser les Investissements Directs Etrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	05 - DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux global de décaissement des financements extérieurs	
Objectif	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	06 - AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Degré d'ouverture du marché national aux produits d'origine européenne (Pays membre de l'Union Européenne)	
Objectif	Conclure un APE complet et équilibré avec l'U.E	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	07 - NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 55.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	117 357 000	117 357 000	814 199 937	814 199 937	931 556 937	931 556 937
02	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	29 000 000	29 000 000	160 000 000	160 000 000	189 000 000	189 000 000
03	PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS	15 184 000	15 184 000	25 000 000	25 000 000	40 184 000	40 184 000
04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	261 429 108	261 429 108	15 292 440	15 292 440	276 721 548	276 721 548
05	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	25 700 000	25 700 000	35 000 000	35 000 000	60 700 000	60 700 000
06	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.	12 500 000	12 500 000	590 000 000	590 000 000	602 500 000	602 500 000
07	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	0	0	250 000 000	250 000 000	250 000 000	250 000 000
TOTAL		461 170 108	461 170 108	1 889 492 377	1 889 492 377	2 350 662 485	2 350 662 485

9. PROGRAMME 304

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES
ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. OUM ELOMA Janvier

Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a) Objectif :

Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.

b) Indicateur :

Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE.

c) Cible :

Le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE devra être de six (06) en 2014, à dix huit (18) en 2018.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	nb	2014	6	2018	18

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	
Objectif	Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGPAT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPPS, DATZF, DIADR, DADM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de stratégies et de schémas élaborés contenues dans les informations issues des instances de pilotage, de suivi et de recette technique des activités et prestations	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 06
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 18.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 10
	Année: 2017	Valeur: 13
	Année: 2018	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DGPAT, DPPS, DATZF, instances de pilotage, de suivi et de recette technique des activités et prestations	
Mode de collecte des données	Dénombrement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGPAT, DPPS, DATZF	
Vérification/ Validation des données	DGPAT	
Service responsable de la synthèse des données	DGPAT	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGPAT	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 08:** APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL
- ACTION 09:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 10:** RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE
- ACTION 11:** PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT
- ACTION 12:** PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE
- ACTION 13:** MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES
- ACTION 14:** RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif du programme « Renforcement de la Planification du Développement et Intensification des Actions d'Aménagement du Territoire » vise à disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE. L'indicateur retenu pour son suivi et évaluation est la proportion de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE. Il est question de porter ce nombre à 22 dès 2016. Pour ce faire, il s'agira principalement de mettre en place les outils d'arrimage des interventions de développement au DSCE. Dans cette perspective, les stratégies notamment l'ensemble des stratégies sectorielles et thématiques dont l'élaboration incombe au MINEPAT seront rendues disponibles ainsi que les instruments stratégiques d'aménagement et de développement durable du territoire que sont le Plan de Zonage du Territoire National et le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire seront élaborés. En outre, un axe d'intervention consistera en l'accompagnement des administrations et des Collectivités Territoriales Décentralisées afin de disposer d'instruments de planification arrimés aux objectifs du DSCE (stratégies à périmètre ministériel, Plans d'Actions Prioritaires, Plans Communaux de Développement).

Par ailleurs, dans le cadre sa mission relative à l'aménagement des Zones d'Intervention Prioritaire, un accent sera mis sur la réalisation des infrastructures d'aménagement dans ces zones, de concert avec les administrations concernées. C'est le cas du Complexe Industriel-Portuaire de Kribi, des marchés frontaliers, des réalisations sur les berges des fleuves Logone et Chari, et des digues de Maga et du Logone dans la partie septentrionale du pays, de la construction des kits frontaliers, de la construction des magasins de conditionnement des produits agricoles, de la construction d'un pont frontalier entre Yagoua et Bongor, de la construction des pools d'engins, des digues passerelles et infrastructures socio-économique à Manoka et dans la péninsule de Bakassi.

Le programme participe également à la mise en oeuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la Croissance Economique décidé par le Chef de l'Etat, à travers la maturation des projets relatifs à la construction des ouvrages de retenues, de captage et de canalisation, ainsi que les aménagements des périmètres hydro-agricoles dans les Régions septentrionales.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 08

APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

OBJECTIF 1. Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des collectivités territoriales décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en œuvre	%	2014	72	2018	100

ACTION 09

COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1. Assurer la mise en œuvre efficace du programme.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du programme	%	2014	90	2018	100

ACTION 10

RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

OBJECTIF 1. Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE	nb	2014	4	2018	10

ACTION 11

PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT

OBJECTIF 1. Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits	nb	2014	0	2018	12

ACTION 12**PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE****OBJECTIF 1.** Développer des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale	nb	2014	4	2018	10

ACTION 13**MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES****OBJECTIF 1.** Disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)	nb	2014	2	2018	8

ACTION 14**RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE****OBJECTIF 1.** Aménager les zones d'intervention prioritaire.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	%	2014	85	2018	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des collectivités territoriales décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en oeuvre	
Objectif	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	08 - APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du programme	
Objectif	Assurer la mise en œuvre efficace du programme.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE	
Objectif	Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	10 - RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits	
Objectif	Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	11 - PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale	
Objectif	Développer des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	12 - PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)	
Objectif	Disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	13 - MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	
Objectif	Aménager les zones d'intervention prioritaire.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	14 - RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
08	APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	246 000 000	246 000 000	2 473 991 957	2 473 991 957	2 719 991 957	2 719 991 957
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	465 460 464	465 460 464	0	0	465 460 464	465 460 464
10	RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	40 500 000	40 500 000	310 000 000	310 000 000	350 500 000	350 500 000
11	PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT	60 500 000	60 500 000	0	0	60 500 000	60 500 000
12	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE	129 500 000	129 500 000	1 140 000 000	1 140 000 000	1 269 500 000	1 269 500 000
13	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES	117 500 000	117 500 000	13 463 782 250	12 813 782 250	13 581 282 250	12 931 282 250
14	RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
TOTAL		1 064 460 464	1 064 460 464	17 387 774 207	16 737 774 207	18 452 234 671	17 802 234 671

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 3	ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE	32 875 000	32 225 000
Fonction 33	Programmation, budgétisation et dépense publique	5 671 173	5 671 173
Programme 301	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5 671 173	5 671 173
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 061 000	1 061 000
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	532 000	532 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	56 000	56 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000	30 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	40 000	40 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	64 000	64 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	40 000	40 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	12 000	12 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	80 000	80 000
6261	Heures supplémentaires	20 000	20 000
6267	Primes de rendement	20 000	20 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	60 000	60 000
Article 22 00 31	Cabinet du Ministre Délégué auprès du Minitre de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire	196 000	196 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	16 000	16 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	40 000	40 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	10 000	10 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	10 000	10 000
Article 24 00 11	Conseiller Technique N° 1	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
Article 24 00 12	Conseiller Technique N° 2	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
Article 24 00 13	Conseiller Technique N° 3	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
Article 24 00 14	Conseiller Technique N° 4	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	248 000	248 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	24 000	24 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	17 000	17 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	28 000	28 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 000	15 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	60 000	60 000
6267	Primes de rendement	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	34 000	34 000
Article 32 00 20	Division de Suivi et de la Relance	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 042 782	2 042 782
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	365 000	365 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6133	Frais de relève	25 000	25 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	35 000	35 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	150 000	150 000
6262	Gratifications	120 000	120 000
Article 34 00 11	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	44 000	44 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	13 000	13 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 34 00 12	Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions	900 782	900 782
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	832 782	832 782
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	40 000	40 000
Article 34 00 15	Sous-Direction des Ressources Humaines	698 000	698 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	680 000	680 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINEPAT	35 000	35 000
Paragraphe 6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000	15 000
Action 04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	1 630 721	1 630 721
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	739 000	739 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	85 000	85 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	450 000	450 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	200 000	200 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 34 00 14	Sous-Direction de l'Equipement et de Maintenance	347 000	347 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	12 000	12 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	33 000	33 000
6145	Carburant des groupes électrogènes	12 000	12 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	30 000	30 000
6162	Entretien des ascenseurs	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	35 000	35 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	45 000	45 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	60 000	60 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	75 000	75 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	3 000	3 000
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	247 221	247 221
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	67 000	67 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	95 221	95 221
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	22 000	22 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	50 000	50 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	3 000	3 000
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	13 000	13 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	3 000	3 000
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	3 000	3 000
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	3 000	3 000
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	3 000	3 000
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	13 000	13 000
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
Article 45 10 05	Délégation départementale du Djerem	27 100	27 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	25 000	25 000
Article 45 10 10	Délégation départementale du Faro et Déo	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 10 15	Délégation départementale du Mayo Banyo	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 10 20	Délégation départementale du Mbéré	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 10 25	Délégation départementale de la Vina	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Haute Sanaga	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Léké	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kéllé	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 13 05	Délégation départementale du Diamaré	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	32 100	32 100
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	20 000	20 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	12 100	12 100
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	27 100	27 100
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	25 000	25 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	11 500	11 500
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	1 600	1 600
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	600	600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
Article 45 15 10	Délégation départementale du Faro	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 16 05	Délégation Départementale de Boyo à Fundong	7 100	7 100
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunjia à Ndop	2 500	2 500
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koungh Khi	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	26 500	26 500
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	25 000	25 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 19 15	Délégation départementale de Lebiale à Fontem	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Article 45 19 30	Délégation départementale du N'dian à Mudemba	2 100	2 100
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	600	600
Action 05	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	155 000	155 000
Article 23 00 10	Inspection Générale N°1	59 000	59 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 000	17 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	15 000	15 000
Article 23 00 11	Inspecteur Services Administratifs N°1	8 500	8 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 23 00 12	Inspecteur Services Administratifs N°2	8 500	8 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 23 00 20	Inspection Générale N°2	47 000	47 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 000	17 000
6267	Primes de rendement	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 23 00 21	Inspecteur Services Administratifs N°3	8 500	8 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 23 00 22	Inspecteur Services Administratifs N°4	8 500	8 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 10	CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	239 500	239 500
Article 32 00 40	Division Informatique	239 500	239 500
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	15 000	15 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	125 000	125 000
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500	7 500
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Action 06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	103 500	103 500
Article 32 00 50	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	23 000	23 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Action 02	DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	295 486	295 486
Article 32 00 10	Secrétariat Général	50 000	50 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 32 00 20	Division de Suivi et de la Relance	45 500	45 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	130 000	130 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	55 000	55 000
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
Article 34 00 13	Sous Direction du Budget	69 986	69 986
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	24 986	24 986
Action 07	CONSEIL JURIDIQUE	63 500	63 500
Article 32 00 30	Division des Affaires Juridiques	63 500	63 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	16 000	16 000
6186	Honoraires et frais annexes	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
Action 09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	79 684	79 684
Article 32 00 14	Cellule de la Traduction	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 32 00 15	Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison	31 784	31 784
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 784	8 784
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	32 00 16	Sous Direction de la Documentation et des Archives	33 900	33 900
Paragraphe	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	4 900	4 900
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Fonction	35	Planification statistiques et aménagement du territoire	27 203 827	26 553 827

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 302	APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	6 400 930	6 400 930
Action 01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	1 775 400	1 775 400
Article 33 00 21	Division des Analyses et des Politiques Economiques	287 900	287 900
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	165 900	165 900
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	47 500	47 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	32 000	32 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	1 500	1 500
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	1 500	1 500
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	1 500	1 500
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	1 500	1 500
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	6 000	6 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	6 000	6 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	6 000	6 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	6 000	6 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	6 500	6 500
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	6 500	6 500
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	1 500	1 500
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	1 500	1 500
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	1 500	1 500
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	1 500	1 500
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	1 500	1 500
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	1 500	1 500
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	1 500	1 500
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	1 500	1 500
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	6 000	6 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	6 000	6 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	4 000	4 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	4 000	4 000
Article 73 00 23	Institut National de la Statistique	1 450 000	1 450 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	1 450 000	1 450 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 02	APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	1 130 000	1 130 000
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	270 000	270 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	80 000	80 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	40 000	40 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	150 000	150 000
Article 33 00 21	Division des Analyses et des Politiques Economiques	110 000	110 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	85 000	85 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 98 00 20	FINEX DGEPI	750 000	750 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	750 000	750 000
Action 03	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	44 069	44 069
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	44 069	44 069
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	19 069	19 069
2029	Etudes Générales	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Action 05	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	754 701	754 701
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	754 701	754 701
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	60 000	60 000
2040	Etudes d'économie générale	22 484	22 484
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	100 000	100 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	220 000	220 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 500	11 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	8 000	8 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	6 400	6 400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 429	10 429
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	29 000	29 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	245 887	245 887
6268	Primes pour travaux spéciaux	21 000	21 000
Action 06	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	1 585 250	1 585 250
Article 33 00 22	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets	110 000	110 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	70 000	70 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 23	Direction de la Programmation des Investissements	424 450	424 450
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	239 500	239 500
2040	Etudes d'économie générale	90 000	90 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 650	12 650
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	28 500	28 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	28 800	28 800
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	36 700	36 700
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	34 500	34 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	65 700	65 700
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	63 500	63 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	48 700	48 700
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	46 500	46 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	63 500	63 500
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	61 300	61 300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	48 700	48 700
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	46 500	46 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	23 700	23 700
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	21 500	21 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 16 16		Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	36 700	36 700
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	34 500	34 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 17 17		Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	55 700	55 700
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	53 500	53 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 18 18		Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	44 700	44 700
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	42 500	42 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 19 19		Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	46 700	46 700
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	44 500	44 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 05		Délégation départementale du Djerem	10 000	10 000
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 10		Délégation départementale du Faro et Déo	10 000	10 000
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 15		Délégation départementale du Mayo Banyo	10 000	10 000
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 20		Délégation départementale du Mbéré	10 000	10 000
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 25		Délégation départementale de la Vina	10 000	10 000
Paragraphe 2021		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171		Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 05		Délégation Départementale de la Haute Sanaga	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	45 11 10	Délégation Départementale de la Lékié	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kéllé	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 13 05	Délégation départementale du Diamaré	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 10	Délégation départementale du Faro	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 45 16 05	Délégation Départementale de Boyo à Fundong	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunjia à Ndop	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koung Khi	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 17 40	Délégation Départementale du Noun	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	10 000	10 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	45 19 15	Délégation départementale de Lebialém à Fontem	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 30	Délégation départementale du Ndian à Mudemba	10 000	10 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action 08	PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	911 510	911 510
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	400 000	400 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	400 000	400 000
Article 33 00 22	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets	379 859	379 859
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	55 359	55 359
2040	Etudes d'économie générale	211 500	211 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	8 000	8 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	43 500	43 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 33 00 23	Direction de la Programmation des Investissements	131 651	131 651
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	95 000	95 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 351	2 351
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	21 300	21 300
Action 09	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	50 000	50 000
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	50 000	50 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	150 000	150 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général	150 000	150 000
Paragraphe	2040	Etudes d'économie générale	150 000	150 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 304	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	18 452 235	17 802 235
Action 08	APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	2 719 992	2 719 992
Article 33 00 34	Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	1 465 992	1 465 992
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	90 000	90 000
2079	Autres études sectorielles	63 992	63 992
2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	200 000	200 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	770 000	770 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	150 000	150 000
2842	Transferts en capital aux ONG et associations	100 000	100 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 000	21 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	2 000	2 000
Article 45 10 05	Délégation départementale du Djerem	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 10 10	Délégation départementale du Faro et Déo	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 10 15	Délégation départementale du Mayo Banyo	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 10 20	Délégation départementale du Mbéré	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 10 25	Délégation départementale de la Vina	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Haute Sanaga	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Lékié	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kéllé	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 13 05	Délégation départementale du Diamaré	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 15 10	Délégation départementale du Faro	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 16 05	Délégation Départementale de Boyo à Fundong	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunjia à Ndop	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koung Khi	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 19 15	Délégation départementale de Lebiale à Fontem	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 45 19 30	Délégation départementale du Ndian à Mudemba	1 500	1 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	750	750
Article 67 00 00	Dépenses C2D	17 000	17 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 000	17 000
Article 98 00 30	FINEX DGPAT	1 100 000	1 100 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	1 100 000	1 100 000
Action 09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	465 460	465 460
Article 33 00 30	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	465 460	465 460
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	12 000	12 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 701	10 701
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	46 000	46 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	228 130	228 130
6268	Primes pour travaux spéciaux	50 630	50 630
Action 10	RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	350 500	350 500
Article 33 00 31	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	200 500	200 500
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	20 000	20 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	140 000	140 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500	7 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 98 00 30	FINEX DGPAT	150 000	150 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	150 000	150 000
Action 11	PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT	60 500	60 500
Article 33 00 31	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	60 500	60 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Action 12	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE	1 269 500	1 269 500
Article 33 00 32	Division des Analyses Démographiques et des Migrations	139 500	139 500
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 500	14 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000	50 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 73 00 70	Bureau Central des Etudes de Population	1 120 000	1 120 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	1 120 000	1 120 000
Article 98 00 30	FINEX DGPAT	10 000	10 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
Action 13	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES	13 581 282	12 931 282
Article 33 00 30	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	350 000	350 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	100 000	100 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	250 000	250 000
Article 33 00 33	Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières	1 337 500	1 337 500
Paragraphe 2026	Etudes de normes	1 000 000	1 000 000
2079	Autres études sectorielles	100 000	100 000
2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	100 000	100 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	27 500	27 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	35 000	35 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	70 000	70 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	70 000	70 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	70 000	70 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	70 000	70 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	380 000	380 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	380 000	380 000
Article 44 12 12A	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	150 000	150 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	150 000	150 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	1 033 000	1 033 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	70 000	70 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	500 000	500 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000
2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	200 000	200 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	213 000	213 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	70 000	70 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	70 000	70 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	70 000	70 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	70 000	70 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	70 000	70 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	70 000	70 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	692 782	692 782
Paragraphe 2026	Etudes de normes	492 782	492 782
2079	Autres études sectorielles	200 000	200 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	150 000	150 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	150 000	150 000
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	100 000	100 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	100 000	100 000
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	200 000	200 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	200 000	200 000
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	748 000	748 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	748 000	748 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	150 000	150 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	150 000	150 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	150 000	150 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	150 000	150 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	800 000	150 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	800 000	150 000
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	150 000	150 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	150 000	150 000
Article 96 00 00	Plan d'urgence triennal	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	99 750	99 750
2041	Etudes agricoles	4 900 250	4 900 250
Article 98 00 30	FINEX DGPAT	600 000	600 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	600 000	600 000
Article 98 13 10	FINEX REGION DE L'EXTRÊME-NORD	1 240 000	1 240 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	1 240 000	1 240 000
Action 14	RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	5 000	5 000
Article 33 00 34	Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	5 000	5 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 303	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	2 350 662	2 350 662
Action 01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	931 557	931 557
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	814 200	814 200
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	814 200	814 200
Article 33 00 41	Direction de la Coopération Nord-Sud et des Organisations Multilatérales	37 000	37 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
Article 33 00 42	Direction de l'Intégration Régionale	28 500	28 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	14 000	14 000
Article 33 00 43	Direction de la Coopération avec les Pays Emergents	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
Article 33 00 44	Division de la Coopération avec le Monde Islamique	26 857	26 857
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 857	12 857
Action 02	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	189 000	189 000
Article 33 00 42	Direction de l'Intégration Régionale	189 000	189 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	65 000	65 000
2040	Etudes d'économie générale	95 000	95 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 03	PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS	40 184	40 184
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	40 184	40 184
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	15 000	15 000
2040	Etudes d'économie générale	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 184	4 184
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Action 04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	276 722	276 722
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	276 722	276 722
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	15 292	15 292
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 001	14 001
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	164 201	164 201
6268	Primes pour travaux spéciaux	28 227	28 227
Action 05	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	60 700	60 700
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	35 000	35 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	25 000	25 000
2040	Etudes d'économie générale	10 000	10 000
Article 33 00 41	Direction de la Coopération Nord-Sud et des Organisations Multilatérales	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 33 00 42	Direction de l'Intégration Régionale	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 33 00 43	Direction de la Coopération avec les Pays Emergents	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 33 00 44	Division de la Coopération avec le Monde Islamique	5 700	5 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 700	3 700
Action 06	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.	602 500	602 500
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	382 500	382 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	140 000	140 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	230 000	230 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 33 00 41	Direction de la Coopération Nord-Sud et des Organisations Multilatérales	70 000	70 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	70 000	70 000
Article 98 00 41	FINEX Division de la Coopération Nord Sud et des Organisations Internationales	150 000	150 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	150 000	150 000
Action 07	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	250 000	250 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	250 000	250 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	250 000	250 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		32 875 000	32 225 000